

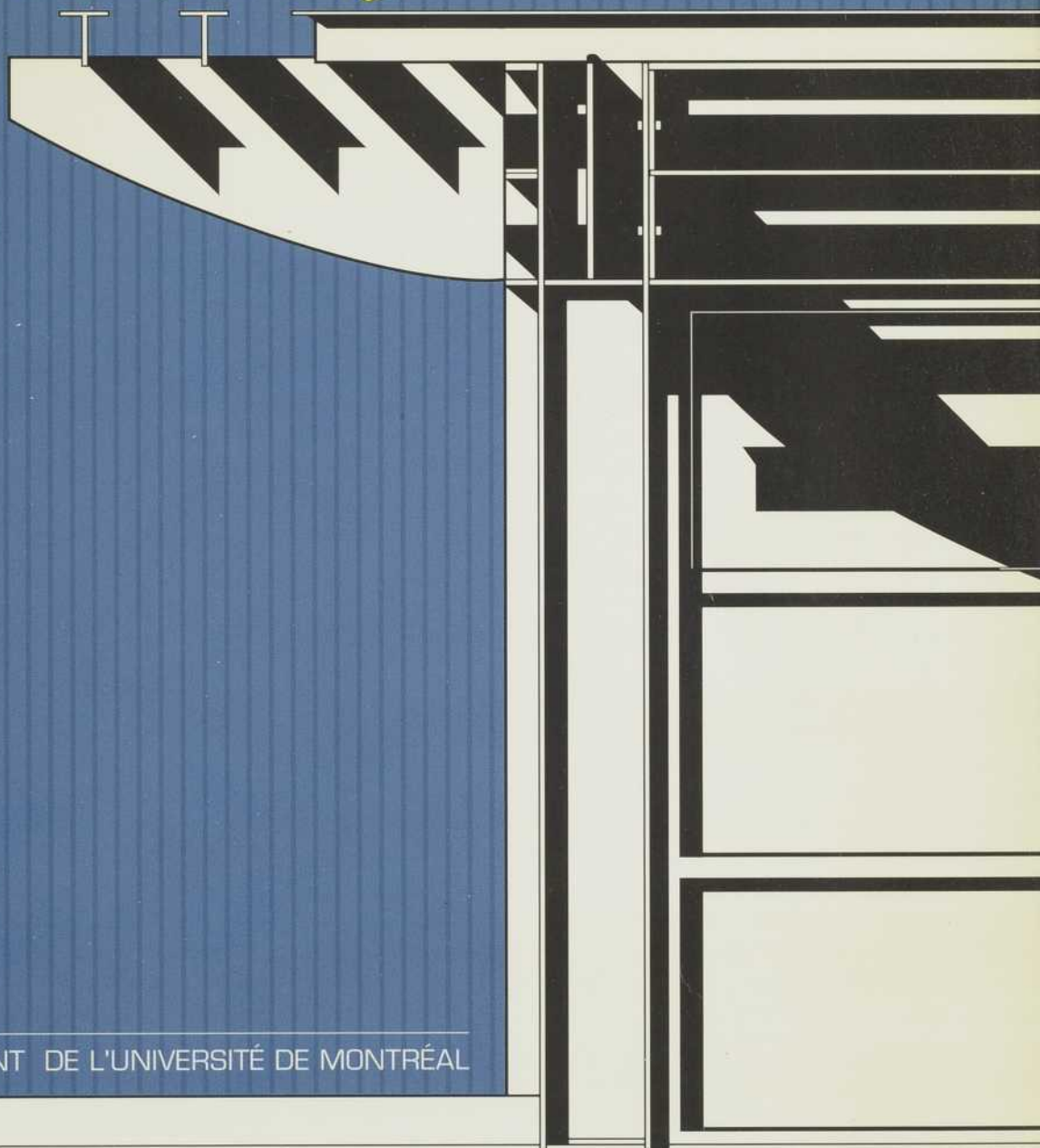
PER

A-799

BNQ

ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE



QUÉBEC

LA CAPITALE EN CHANTIER

LE CONCOURS DE LA FACULTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

84

AVRIL 1995

Bâtir en beauté avec la brique SM® de BETCON



02-GRIS CENDRE ANTIQUE

La brique SM® de BETCON est le matériau de parement par excellence. Son procédé de fabrication unique lui confère un cachet chaleureux dans une palette aux riches coloris et en fait un produit d'une esthétique supérieure.

Ses qualités thermiques et acoustiques, sa résistance au feu ainsi que son entretien minime se traduisent en une brique de premier choix.

De plus, ses coins ronds et sa supermodularité vous offrent des possibilités de design et de détails infinies. Vous pourrez ainsi personnaliser tout projet, qu'il soit résidentiel, commercial ou institutionnel.

*La brique SM® de BETCON
source de créativité et de fierté.*



11-ROUGE MÉDIUM ANTIQUE



13-ROUGE COLONIAL ANTIQUE



BETCON

Tél. (514) 651-4000 • (418) 563-8410

Fax (514) 670-2834

1-800-906-4001

ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE

QUÉBEC, LA CAPITALE EN CHANTIER

ÉDITORIAL

- 9 LA CAPITALE EN CHANTIER
LUC NOPPEN
- 10 LA CAPITALE DU QUÉBEC, À L'AUBE DU TROISIÈME MILLÉNAIRE
SERGE VIAU
- 12 LA FABRIQUE, SYMBOLE D'UNE RENAISSANCE
PROPOS DE JACQUES ALMÉRAS, RECUEILLIS PAR CAROLE BROUSSEAU
- 14 LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE
ET DE L'AUTOROUTE DUFFERIN-MONTMORENCY
LUCIE K. MORISSET
- 16 LE JARDIN DE SAINT-ROCH
- 17 LA RÉSIDENCE WILFRID-LECOURS
- 18 LE CENTRE DE RECHERCHE FORINTEK
- 20 L'USINE DE FILTRATION DE LA VILLE DE BOISCHATEL
- 22 LA BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE
- 23 LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-FOY
- 24 UN PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT POUR L'ÎLOT MONT-CARMEL

LE CONCOURS DE LA FACULTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

- 25 VERS UN PROJET INTÉGRÉ
GEORGES ADAMCZYK

DOSSIER TECHNIQUE

- 36 L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DE LA VILLE - PARTIE 2
DOMINIQUE DEROME

En page couverture
L'usine de filtration de Boischatel,
Anne Carrier, architectes.
Détail d'une élévation.
Infographie: Cópilia design inc.

Éditeur: PIERRE BOYER-MERCIER

Membres fondateurs de la revue: PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD ET JEAN-H. MERCIER
Membres du comité de rédaction: GEORGES ADAMCZYK, DENIS BILODEAU, PIERRE BOYER-MERCIER, ANNE CORMIER,
DANIEL FORGUES, LOUIS-PAUL LEMIEUX ET SIMON PÉLOQUIN.

Production graphique: CÔPILIA DESIGN INC.
Direction artistique: JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaires / Sales Representatives: JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS.

- Bureau de Montréal: 785, RUE PLYMOUTH, BUREAU 310, VILLE MONT-ROYAL, QUÉBEC, H4P 1B3
Téléphone: (514) 733-0344 / télécopieur: (514) 342-9406.
- Bureau de Toronto: UNIT 24, 25 VALLEYWOOD DRIVE, MARKHAM, ONTARIO, L3R 5L9
Telephone: (905) 940-2666 / Fax: (905) 940-2622.

La Revue d'architecture ARQ est distribuée à tous les membres de:
L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC ET DE LA SOCIÉTÉ DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC.
Dépôt légal: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC ET BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.

© ARQ MAGAZINE LTÉE: Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.
ISSN: 0710-1162.

Envois de publications canadiennes: CONTRAT DE VENTE N° 0472417.

La Revue d'architecture ARQ est publiée six fois l'an par ARQ MAGAZINE LTÉE.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à:

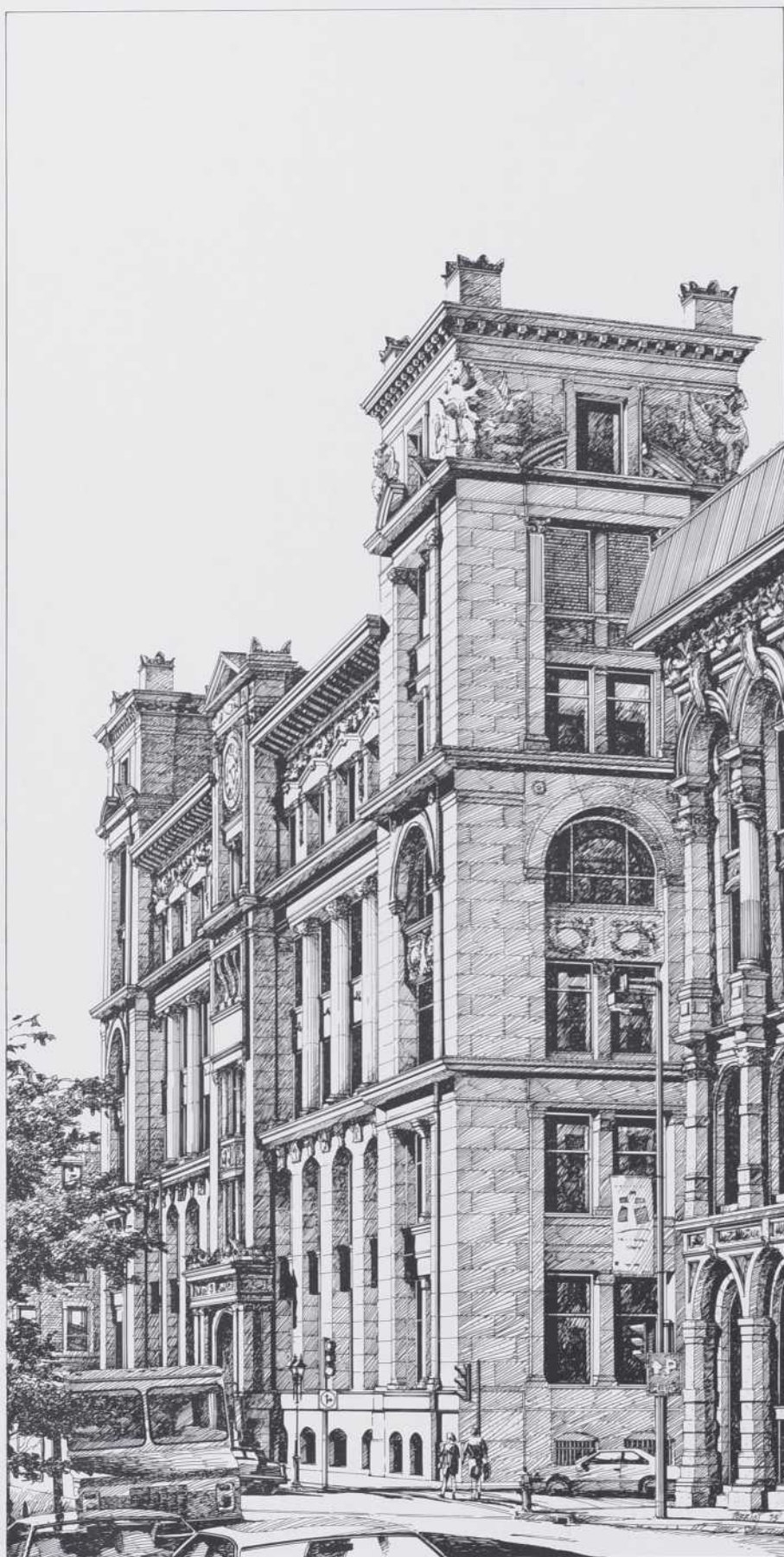
ARQ MAGAZINE LTÉE, 1463, rue Préfontaine / Montréal, Québec / H1W 2N6 / Téléphone: (514) 523-4900.

Abonnements au Canada: 1 exemplaire: 6,84 \$ / 1 AN (6 numéros): 41,02 \$ et 68,37 \$ pour les institutions et gouvernements.

Abonnements hors Canada: 1 exemplaire: 10,00 \$ / 1 AN: (6 numéros) 60,00 \$.

Indexé dans «REPÈRES».

ccab.



patrice perriot • perspectives
tel. & fax.: (514) 934-6349

Trinity Slate^{MD} ... naturellement

DANS CE MONDE CHANGEANT, IL EST RÉCONFORTANT DE SAVOIR QUE NOTRE TOITURE NE CHANGERA PAS



Trinity Slate^{MD} teintes bruyère,
Gray's Hall et Université Harvard, É.U.

**Pour obtenir des
renseignements et des
échantillons
Visitez notre kiosque -
Exposition ROOFTech 95
8 et 9 mai**

Si vous cherchez une toiture qui ne demandera pas d'entretien, qui ne pâlira pas, ne craquera pas, ne fuira pas et n'aura pas besoin d'être remplacée au cours de votre vie, appelez-nous. Nous avons la toiture que vous cherchez.

Vous n'avez pas à nous croire sur parole. Rendez vous à l'exposition **ROOFTech 95** et venez voir vous-même nos toits Trinity Slate^{MD}.

Newfoundland Slate Inc.

LE PLUS IMPORTANT PRODUCTEUR D'ARDOISE POUR LES TOITS EN AMÉRIQUE DE NORD.

1-800-975-2835

ERRATUM

Quelques erreurs malencontreuses

se sont glissées dans la dernière livraison d'ARQ.

En page 14, le premier nom dans la liste des lauréats du 2^e prix aurait dû se lire: Jean-François Arcand. Les photos de la page 9 sont d'Alain Laforest, des Services photographiques du CCA. Les responsables de la coordination du CCA pour le numéro 83 offrent donc leurs excuses à MM. Arcand et Laforest ainsi qu'à Louis Martin, chercheur en «histoire et théorie de l'architecture» qui, par un étrange jeu du téléphone est devenu en page 8 chercheur en «histoire épurée de l'architecture». Louis Martin a heureusement un bon sens de l'humour et ses recherches, certes originales, n'ont vraiment rien à voir avec une quelconque entreprise d'épuration idéologique...



SYSTÈMES DE TOITURE SCHULLER

Il est probable que vous avez déjà spécifié les matériaux de toiture Manville ou Johns-Manville par le passé. Ces mêmes produits de qualité supérieure vous sont aujourd'hui proposés avec un *nouveau* nom...Systèmes de toiture Schuller.

Comptant plus d'un siècle d'expérience dans le domaine de la toiture, Schuller vous offre une gamme complète de systèmes de toiture multicouches, monocouches ou au bitume modifié, ainsi que des isolants et des accessoires.

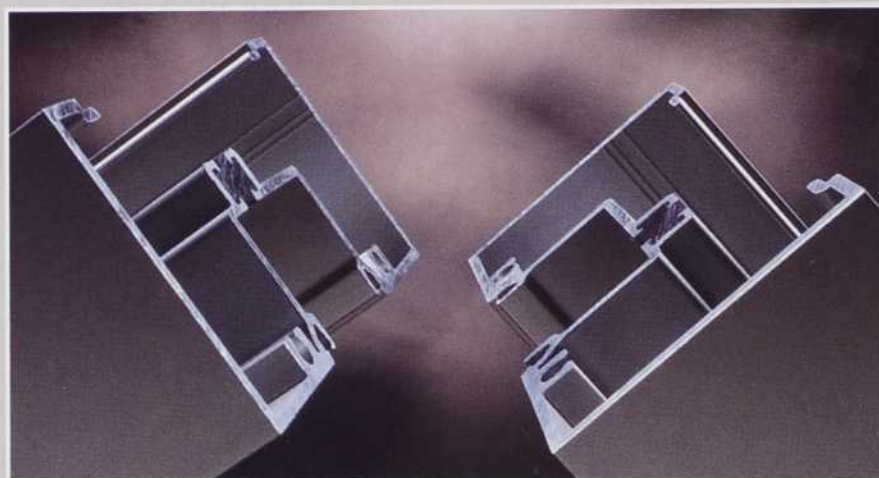
Et comme sa gamme s'est récemment enrichie grâce à l'addition des produits de toiture Fiberglas Canada Inc., Schuller est aujourd'hui votre fournisseur le plus complet et le plus diversifié de systèmes de toiture pour utilisations commerciales et industrielles.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à appeler Schuller International Canada Inc., au 1-800-417-8201.

SCHULLER

Les chefs de file de l'isolation,
des renforts et des produits de
filtrage et de construction

Pensez performance... Pensez bris thermique



Afin que les cadres de devantures de magasins soient performants, ils doivent être munis d'un bris thermique créant ainsi une barrière complète contre la conduction.

Cependant le fait de rompre complètement le cadre ne réduit-il pas sa solidité?

Le cadre Trifab II 451T de Kawneer utilisant notre procédé exclusif de coulage et de dépontage conserve l'intégrité du design et sa solidité. Tandis que le procédé de dépontage sépare la partie intérieure du métal de la partie extérieure, les encoches d'aluminium implantées dans l'uréthane durci forment la connexion brevetée Iso-Lock[®]. Ce procédé prévient le rétrécissement de l'uréthane et le profilé séparé isolé agit comme un profilé d'une seule pièce pour les besoins des charges structurales.

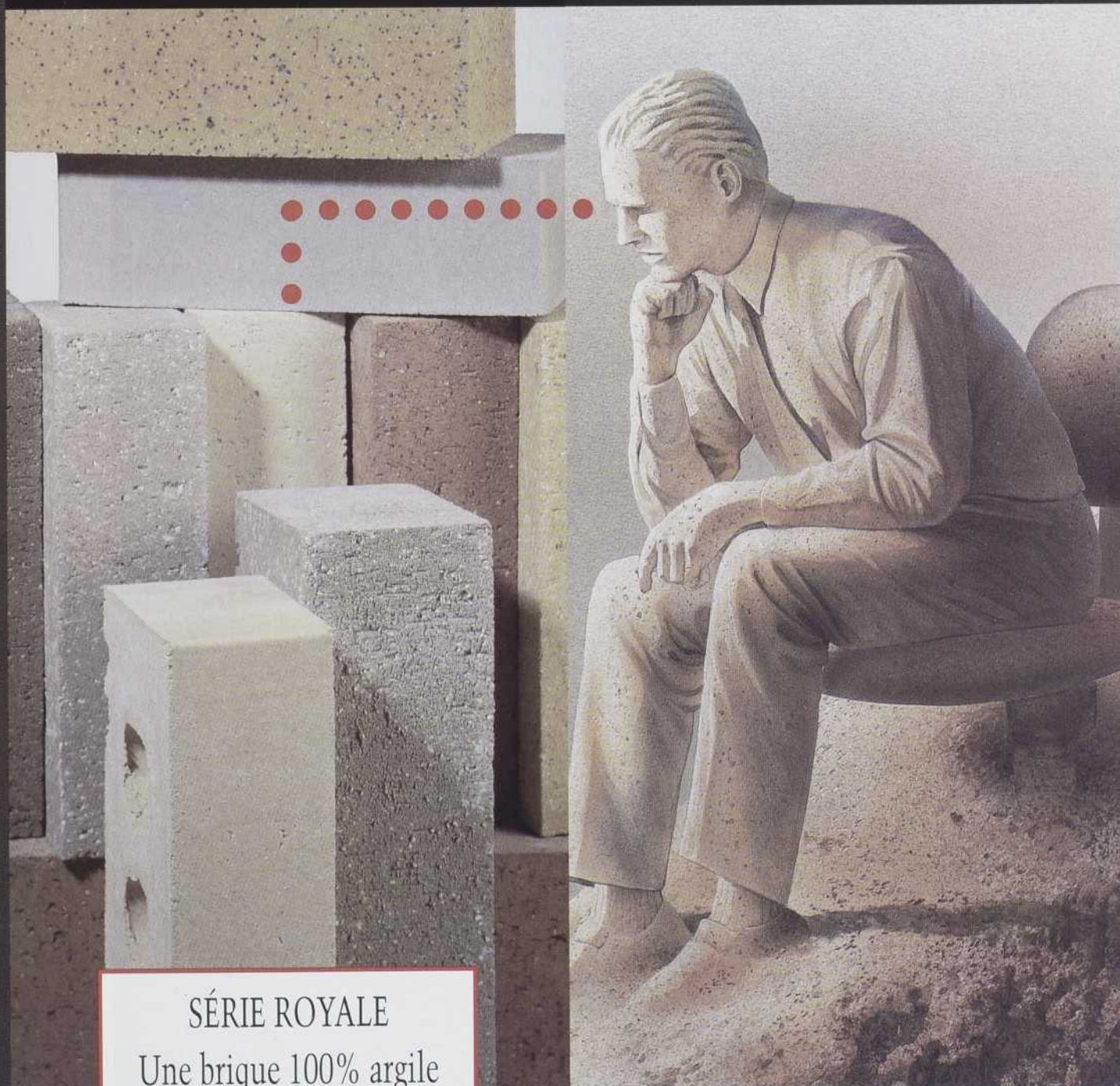
C'est un système de cadre isolé efficace ayant la solidité nécessaire pour répondre à vos exigences de design. Le cadre isolé Trifab II 451T de Kawneer. Un rendement supérieur dépend d'un bon bris thermique.



La marque de responsabilité

171, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec) H9R 1E9 514.694-3151 (télécopieur) 514.694-0801
1051 Ellesmere Road, Scarborough (Ontario) M1P 2X1 416.755-7751 (télécopieur) 416.755-1829
4000 18th Avenue North, Lethbridge (Alberta) T1H 5S8 403.320-7755 (télécopieur) 403.320-7373

UN SOLIDE PARTENAIRE DANS TOUS VOS PROJETS



SÉRIE ROYALE
Une brique 100% argile
dont la résistance
témoignera longtemps
des concepts architecturaux
d'aujourd'hui.

 **BRIQUE
BRAMPTON**

1 800 263-2606



6ix Encore.^{MC}

Un programme de recyclage de tapis avec toutes les options.

Le 1^{er} février 1994, BASF a mis sur pied un programme national de recyclage des tapis pour tous les tapis commerciaux admissibles vendus après cette date. Notre procédé breveté permet de convertir de vieilles fibres de tapis Zeftron^{MD} de BASF en de nouvelles fibres de nylon pour tapis.

Grâce au programme de recyclage 6ix Encore,^{MC} il ne sera plus nécessaire d'avoir recours à des décharges et à des incinérateurs pour les vieilles fibres de nylon Zeftron^{MD}. Avec 6ix Encore,^{MC} le nylon Zeftron^{MD} peut désormais être recyclé encore et encore... et ainsi servir à fabriquer des tapis neufs et d'autres produits utiles.

6ix Encore^{MC} démontre le souci de l'environnement de BASF. En optant pour le nylon Zeftron^{MD}, vous apportez votre contribution à cette solution écologique.

Pour plus de précisions sur le programme de recyclage 6ix Encore^{MC} de BASF, veuillez composer le 1 800 477-8147.

ENCORE^{MC}

Nylon Zeftron^{MD}

BASF

ROYAL VICTORIAN

...de la personnalité

Au début du siècle, plusieurs villes de la province de Québec faisaient étalage de leurs maisons de style victorien. Les dômes, flèches, pinacles, balcons travaillés, pignons et vérandas surgirent à profusion. Pour remémorer cette époque, IKO est fier de présenter le Royal Victorian. Un élégant bardeau d'asphalte organique qui exprime raffinement et bon goût. Ses pattes fortement arrondies et sa large bande d'ombre qui lui donnent un relief marqué, même en plein soleil, créent sa personnalité, un style qui s'affirme. Soutenu par une garantie de 25 ans et offert en quatre coloris, il donne un caractère original à votre résidence et voisinage. Voyez dès maintenant le Royal Victorian chez votre fournisseur.



Une large bande d'ombre donne un relief marqué, même en plein soleil.



Définit les standards

TEL.: 1-800-267-0185



REDÉCOUVREZ TOUT LE DÉTAIL DE LA VÉRITABLE BRIQUE D'ARGILE.

La «Briqueterie St-Laurent» vous offre une gamme complète de produits de qualité depuis près de 100 ans. Vous le saviez! Une brique d'argile cuite véritable, la seule qui sache passer au travers des modes et tendances, en étant toujours actuelle et en conservant son cachet d'origine... Vous le saviez!

Mais...

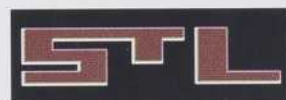
Il nous arrive parfois d'oublier... Et survient alors un retour aux sources, aux valeurs sûres, aux traditions. Pour votre prochaine «Victorienne» (ou tout autre projet bien sûr!) reconsidérez votre choix de parement et optez pour un produit qui donnera valeur, prestige et plus-value à votre réalisation.

Une brique d'argile de Briqueterie St-Laurent.



Demandez à l'un de nos conseillers
qu'il vous fasse parvenir sans frais
notre «Collection Technique»

UNIQUE ET PRATIQUE!



BRIQUETERIE
ST - LAURENT



950, rue Godin, La Prairie (Québec) J5R 5Z8

Tél.: (514) 866-8374 / Sans frais: 1-800-363-8889

LA CAPITALE EN CHANTIER

LUC NOPPEN, PROFESSEUR TITULAIRE, ÉCOLE D'ARCHITECTURE, CHERCHEUR AU CÉLAT, UNIVERSITÉ LAVAL

Québec est sans contredit la capitale canadienne de la conservation architecturale. Le ministère des Affaires culturelles et Parcs Canada en ont fait un laboratoire de recherche en matière d'identité: la restauration y a construit l'image d'une mythique Nouvelle-France, d'une ville de garnison britannique, d'un *waterfront* américain. Puis la Ville de Québec s'est à son tour plongée dans la conservation du patrimoine architectural; les quinze dernières années ont vu la ville-musée des années 1970 céder le pas à une réanimation plus sensible au XXI^e siècle qui arrive.

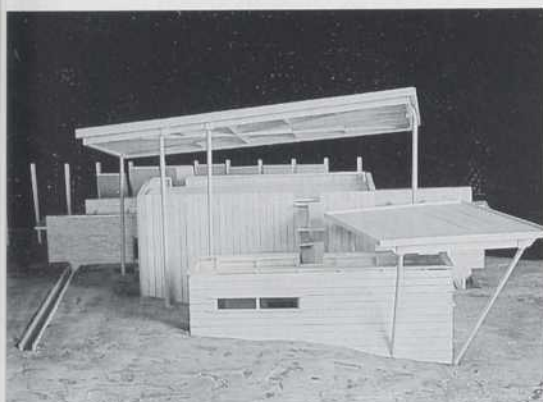
En cette voie, l'initiative municipale a investi de fructueux efforts sur la rue Saint-Jean. Le laborieux chantier que les années 1980 ont vu naître *intra muros* s'achève maintenant avec éclat dans le faubourg: et à elle seule la longue artère porte témoignage des parcours de la conservation depuis les notoires et fort coûteux épisodes des chantiers gouvernementaux. Mais l'ardeur à inscrire l'histoire dans la pierre a laissé aux créateurs un pénible héritage, et maintes cicatrices du paysage de la capitale continuent d'interroger le pouvoir des architectes devant le défi de léguer, au siècle qui s'achève, la marque de quelque contemporanéité.

Québec offre deux visages. Celui de la «vieille capitale» est le lieu de préservation des héritages, mais surtout le porte-étendard de la tradition et de la continuité. Ici, le béton s'excuse devant les tourelles et autres pastiches qui, au mieux, perpétuent sans relâche, la modernité du siècle dernier. Sous l'égide de l'État, le consensus y règne: l'architecture de comité y séduit les coalitions retranchées, qui défendent le *statu quo* avec des arguments issus en droite lignée des années soixante.

L'autre Québec, heureusement, se défend d'être provinciale. Cette capitale culturelle, parfois insouciance, surtout libérée, livre une lutte à finir au style castellissant, aux statues équestres et autres accessoires d'une identité

questionnable: l'histoire, plutôt que vérité objective, y devient matériau, outil d'une renaissance sur laquelle —les textes de Serge Viau et de Carole Brousseau en témoignent— on préférerait voir l'avenir s'étayer.

Il faut rendre hommage aux créateurs. Les huit projets de ce numéro, que Lucie K. Morisset a mis en prose, ont défié l'autocensure instaurée par l'opprobre des bien-pensants. En design urbain, en habitation, en architecture industrielle, institutionnelle, culturelle, d'un bout à l'autre de l'agglomération urbaine, ils affirment vigoureusement, et unilatéralement, une prise de position sans équivoque en faveur de la créativité. Clouant au poteau l'obnubilant passé des reproductions stériles, ils portent gage d'un futur prometteur: là, la capitale est (enfin) en chantier.



1



2



3



4



5

1. Musée Huron Wendat (Wendake).
Pierre Thibault, architecte.
2. Boutique Collection Lazuli, rue Saint-Jean, 1994.
Benoît Thérien, Hélène Thibault, architectes.
3. Épicerie Langlois, rue Saint-Jean, 1994.
Benoît Thérien, Hélène Thibault, architectes.
4. Pavillon Charles-Eugène-Marchand, Université Laval.
St-Gelais Tremblay Bélanger Beauchemin
et Amiot Bergeron, architectes.
5. Station-service Ultramar.
Gagnon Guy Letellier Cyr, architectes.

LA CAPITALE DU QUÉBEC, À L'AUBE DU TROISIÈME MILLÉNAIRE

SERGE VIAU, ARCHITECTE ET URBANISTE, DIRECTEUR, SERVICE DE LA PLANIFICATION, VILLE DE QUÉBEC

Capitale de toujours, de la Nouvelle-France, du Bas-Canada, du Canada-Uni, de la province de Québec ou d'un éventuel État, Québec défend sa place, se met au défi, soigne sa tenue. Depuis près de 400 ans. Elle est fière. De son passé, de son rôle, de sa beauté, de son site spectaculaire, de sa qualité de vie, de ce qu'elle aspire à être. Elle est ambitieuse.

Comme toute autre capitale, elle se veut représentative. Dans tout son être et dans toutes ses fibres, dans son aspect comme dans son aménagement. Représentative aussi de tous les Québécois, de tous les francophones d'Amérique. Du passé, de ce que nous avons été; du présent, de ce que nous sommes; de l'avenir, de ce que nous voulons être. Collectivement.

Elle veut témoigner des faits de notre histoire, des gloires comme des défaites, voire de nos exultations et de nos tourments passés. C'est notre patrimoine à reconnaître, à mettre en valeur, à communiquer. Elle se veut le véhicule de nos valeurs, de nos principes, de nos défis, de nos aspirations. Elle se doit d'être au coeur de notre action. Elle réclame une participation dans le jeu. Elle souhaite qu'on s'identifie à elle, comme elle aspire à être le reflet de ceux qu'elle représente.

Elle ne doit nier ni passé, ni présent. Au contraire, elle veut les promouvoir. Elle se tourne aussi vers l'avenir. Elle est manifestation de continuité. Elle est symbole.

L'aménagement symbolique d'une capitale

L'aspect symbolique dans l'aménagement d'une capitale est fondamental. C'est sa distinction. Dans les grandes capitales, il est évident, naturel, prédominant; dans les plus petites, comme à Québec, il faut le renforcer, volontairement, la qualité suppléant à l'abondance et à l'amplitude.

Non seulement dans son coeur, mais dans la totalité de sa trame, dans sa structure urbaine, en périphérie comme au centre.

Les espaces verts, la protection de l'environnement, la qualité de vie deviennent des valeurs privilégiées? Alors l'aménagement des espaces urbains et naturels doit refléter ces valeurs, devenir exemplaire. La technologie de pointe représente un axe majeur de développement? Alors les espaces et les programmes d'accueil sont planifiés en congruence. Le développement culturel et sa diffusion sont au coeur de l'action politique? Alors des

équipements et des manifestations doivent le démontrer. Québec investit dans tout cela.

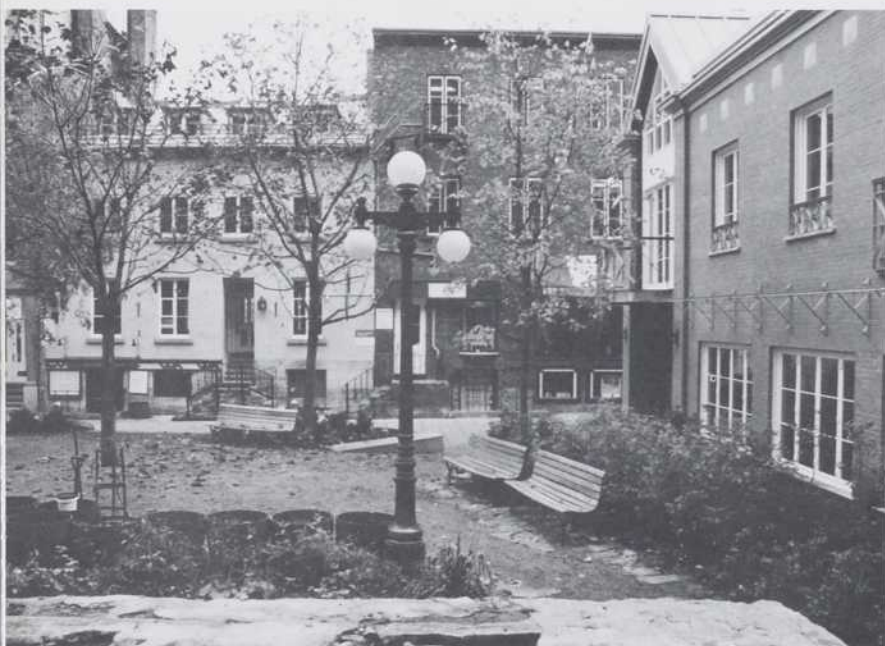
Revalorisation des espaces publics

La fonction de capitale nous amène à miser sur la revalorisation et la restructuration des espaces publics, trop souvent délaissés, insignifiants dans les villes modernes. Leur déploiement en réseau, place-rue-place, crée cette succession tant appréciée dans les villes et les capitales anciennes. La qualité, la signification de ces espaces renforcent l'âme de la ville. Elles supportent la fonction de capitale.

Elles créent l'esprit du lieu

Québec s'est donc donnée un programme de réfection, voire de création de nouveaux espaces publics, grands et petits. Même si elle en était déjà bien pourvue. La mission visait à élargir le territoire d'animation et de signification, à augmenter le nombre de lieux de commémoration, à amplifier le rôle symbolique, tout en rehaussant la convivialité des lieux.

De la terrasse Dufferin à la Pointe-à-Carcy, de la place d'Armes à la place de Paris, de place D'Youville au jar-



1



2



3

din de Saint-Roch, du boulevard René-Lévesque à la place de la FAO, de place de l'Amérique française au marché du Vieux-Port, de la rue Cartier au Petit-Champlain, et beaucoup plus encore... Et beaucoup plus loin aussi...

Une architecture respectueuse du site

Québec s'est aperçue un peu tard que les hauteurs ne lui convenaient pas, sauf exception. Elle s'est rajustée. La géographie et l'histoire lui imposent une architecture qui se colle au site, qui se marie avec la trame ancienne, qui met en valeur ce site et cette trame, voire qui les reconstruit. Pour retrouver et assurer la continuité.

Les douces audaces sont cependant bienvenues, pour y inscrire l'actuel et même l'avenir; les copies le sont beaucoup moins, même si elles sont parfois inévitables. C'est un travail d'harmonie et d'intégration subtile qui est recherché, qui priorise les valeurs d'ensemble, sans que cela soit au détriment du projet lui-même. Beaucoup plus difficile à réaliser! Un peu plus humble aussi. La trame des anciens quartiers a été tellement affectée par nos modèles d'intervention urbaine des années

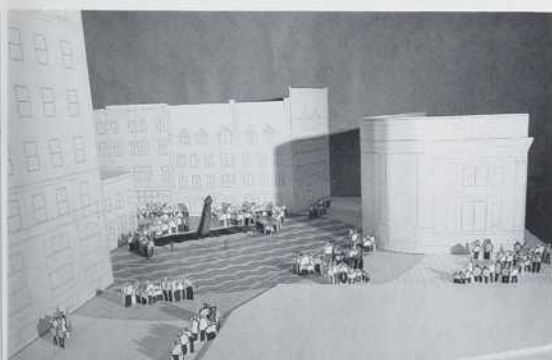
soixante que, depuis quinze ans et pour les dix prochaines années, on s'attarde à recoudre les tissus, à retrouver le caractère perdu, à humaniser à nouveau l'espace et le paysage architectural.

Vivable et vivante

Une capitale ne doit pas être qu'institutionnelle, que cérémoniale. Elle doit aussi être vivable et vivante. Québec mise sur la qualité de vie, comme valeur d'avenir. Sur tous les plans, matériel, moral, intellectuel. Elle souhaite un nombre et une étendue de services lui permettant de réaliser cette aspiration.

On réclame des espaces de récréation nombreux et à proximité? Elle est déjà choyée. Une vie urbaine agréable et animée? On multiplie les lieux de rassemblement, les espaces culturels, les fêtes et les festivals. On veut une large variété de services? Alors, on spécialise et embellit les artères commerciales. On exige une vie permanente? On oblige l'habitation, on favorise la mixité, en priorité au centre.

Non pour devenir métropole, mais pour assumer pleinement son rôle de capitale effective et symbolique, pour être représentative. Pour rester à son échelle aussi, facilement saisissable, doucement conviviale.



4



5



1. Parc Félix-Leclerc. La réanimation spectaculaire de la rue Petit-Champlain s'est complétée dernièrement par le réaménagement du parc Félix-Leclerc flanqué de la Maison de la Chanson agrandie. Design du parc: Service de l'urbanisme, Ville de Québec, André Plante, architecte du paysage. Maison de la chanson, Jean Côté et associés, architectes. Photo: Ville de Québec, Raymond Demers.
2. Méduse. La pointe de la côte d'Abraham revivra par l'installation, dans huit bâtiments rénovés ou reconstruits, de la coopérative Méduse qui regroupera onze entreprises culturelles touchant une vaste gamme de disciplines; une salle expérimentale multi-médias est aussi prévue. Elle est en quelque sorte l'expression du lien nouveau qui doit unir la haute et la basse ville. Architectes du projet: Émile Gilbert et associés.
3. Place de Paris. En bordure de la place Royale, la place de Paris veut marquer le début de la colonie française en Amérique. La modernité de son monument exprime la continuité en projetant un regard vers l'avenir. Design de la place: Service de l'urbanisme, Jean Jobin, architecte. Sculpture, Jean-Pierre Raynaud. Photo: Ville de Québec.
4. Place de la FAO. La FAO a été fondée à Québec en 1945. Pour marquer ce cinquantième anniversaire, une place sera aménagée dans le Vieux-Québec/Basse-Ville de manière à établir la jonction entre la place Royale et la place de la Gare. Elle sera inaugurée lors du symposium international qui aura lieu à Québec à l'automne. Design de la place: Service de l'urbanisme, André Plante, architecte du paysage. Sculpture, Richard Purdy. Photo: M. Boulianne.
5. L'aménagement de ce vaste espace actuellement consacré au stationnement en surface permettra de redéfinir et revaloriser une des principales portes d'entrée à la capitale, par la gare du Palais devenue maintenant intermodale. Photo: Ville de Québec, Claude Chabot.
6. Même contesté, l'aménagement du Vieux-Port reçoit l'été une promenade recherchée. Il a permis aux citoyens et citoyennes de reconquérir le fleuve. La ville de Québec étant née par la mer, il était important qu'elle retrouve le contact avec elle. C'est comme l'extension de l'arrondissement historique. Photo: Serge Viau.
7. Place de l'Amérique française. La place de l'Amérique française, face au Grand Théâtre de Québec, deviendra l'aboutissement du réaménagement du boulevard René-Lévesque en véritable boulevard urbain paysager beaucoup plus compatible avec le caractère de la Colline parlementaire. Ces deux espaces feront donc une boucle avec la Grande Allée, allongeant ainsi les circuits piétonniers. Photo: Ville de Québec, Claude Chabot.



6 17

LA FABRIQUE, SYMBOLE D'UNE RENAISSANCE

PROPOS DE JACQUES ALMÉRAS, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT, VILLE DE QUÉBEC,
RECUEILLIS PAR CAROLE BROUSSEAU, CONSEILLÈRE EN MARKETING, VILLE DE QUÉBEC

Tout comme la majorité des centres-villes nord-américains, la ville de Québec est touchée par les conséquences de l'étalement urbain. Animée d'une volonté de sauvegarder le patrimoine précieux des vieux quartiers, d'exploiter leur potentiel et de freiner l'exode de la population vers la banlieue, la Ville de Québec est bien déterminée à revaloriser le mode de vie urbain. Un projet ambitieux et de longue haleine! Toutefois, à la lumière des résultats obtenus jusqu'à maintenant, tout laisse croire qu'elle est sur la bonne voie.

Une touche d'audace

Le centre-ville de Québec a été laissé à l'abandon pendant plusieurs années. Les industries, les commerces et la population résidente l'ont quitté tour à tour. Le quartier Saint-Roch, situé au cœur de la capitale, est le plus blessé. «Il fallait réagir. Arrêter l'hémorragie. Provoquer et accélérer son redéveloppement», souligne M. Jacques Alméras, directeur général adjoint à la Ville de Québec.

Malgré la morosité économique du quartier Saint-Roch, celui-ci présente un potentiel architectural et culturel indéniable. De fait, le quartier recèle des édifices patrimoniaux témoignant d'une riche architecture. On y trouve également une concentration importante

d'artistes. Au-delà d'une soixantaine de studios d'artistes et d'une cinquantaine d'ateliers de création y ont pignon sur rue. C'est aussi pour ces raisons qu'un regroupement d'organismes culturels et artistiques, désirant se doter d'infrastructures de production multimédias, a mis de l'avant le projet Méduse. Méduse sera situé dans la côte d'Abraham. La rénovation et la reconstruction d'édifices vont bon train. Déjà les premiers occupants y vivent de leur art. Son ouverture officielle est prévue pour le printemps prochain.

«Devant les investisseurs plutôt discrets, souvent absents, nous avons décidé de prendre les devants», affirme M. Alméras. «Question de donner le signal du retour au centre-ville, de montrer que nous y croyons, la Ville a investi la première, et ce, en misant sur les forces dominantes du quartier».

En 1992, le coup d'envoi est donné. La Ville aménage un magnifique jardin public pour enjoliver l'environnement et rendre le quartier plus invitant. Sur certaines artères, des travaux de réfection de rues et de trottoirs sont menés, des arbres sont plantés, des bancs publics et des lampadaires sont mis en place.

Soucieuse d'investir selon ses moyens et d'amener les investisseurs à côtoyer et redécouvrir le centre-ville,

l'administration municipale s'associe à l'entreprise privée pour recycler un édifice patrimonial, l'ancienne manufacture de lingerie féminine Dominion Corset. Elle y logera son Centre de développement urbain (CDU) à l'automne 1993.

«La restauration de l'édifice, inoccupé depuis 1988, et l'aménagement du CDU représentent un geste symbolique de la relance du centre-ville», souligne M. Alméras. «Ils contribuent, non seulement à redonner vie à l'un des plus beaux bâtiments industriels de Québec, mais aussi à attirer notre clientèle et nos partenaires, promoteurs, gens d'affaires, architectes, citoyens et citoyennes, au centre-ville pour qu'ils voient que les choses changent».

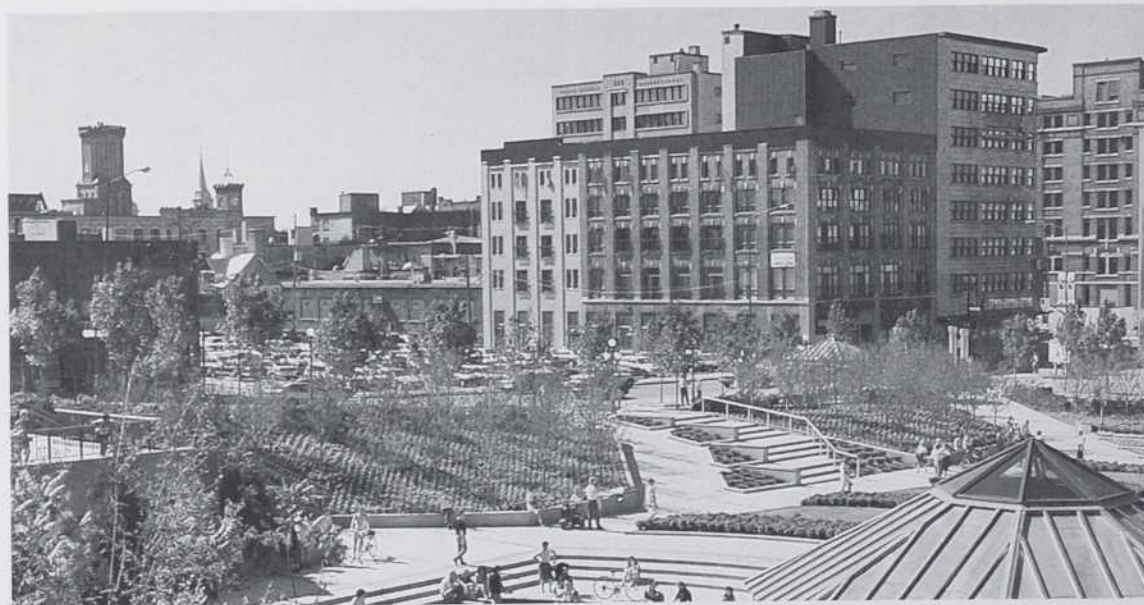
La création du CDU a été également l'occasion idéale pour la Ville de revoir ses façons de faire pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle. La Ville de Québec a regroupé sous un même toit les services voués au développement urbain: le Service de l'urbanisme, l'Office municipal de développement économique de Québec (OMDEQ) et la Société municipale d'habitation et de développement Champlain (SOMHADEC). Selon M. Alméras, la présence de ces services en un même lieu permet une meilleure concertation et une coordi-



1



2



3

nation accrue entre les personnes engagées dans un même projet. Simplifier les démarches, les procédures et l'accès aux services municipaux, voilà sur quoi reposent les objectifs du CDU.

Petit à petit, le quartier reprend vie

Il serait utopique de penser que le visage du centre-ville va complètement changer en deux ou trois ans. Toutefois, à force d'efforts soutenus et constants pour convaincre les investisseurs de miser sur le quartier, la Ville est confiante que les choses auront bien changé d'ici l'an 2000 et que les préjugés négatifs, dont sont accablés les quartiers centraux, ne seront qu'un mauvais souvenir.

D'ores et déjà, on constate une nouvelle vitalité dans le quartier Saint-Roch. À peine quelques mois après la fin des travaux de recyclage de l'édifice La Fabrique, l'Université Laval faisait l'acquisition de plus de 50% de l'édifice, pour y loger son École des arts visuels. À l'automne 1994, près de 800 personnes, étudiants, étudiantes et personnel enseignant débarquaient en ville, insufflant un nouveau dynamisme dans le quartier. Plusieurs ont adopté le quartier. Certains ont même choisi d'y faire leur nid.

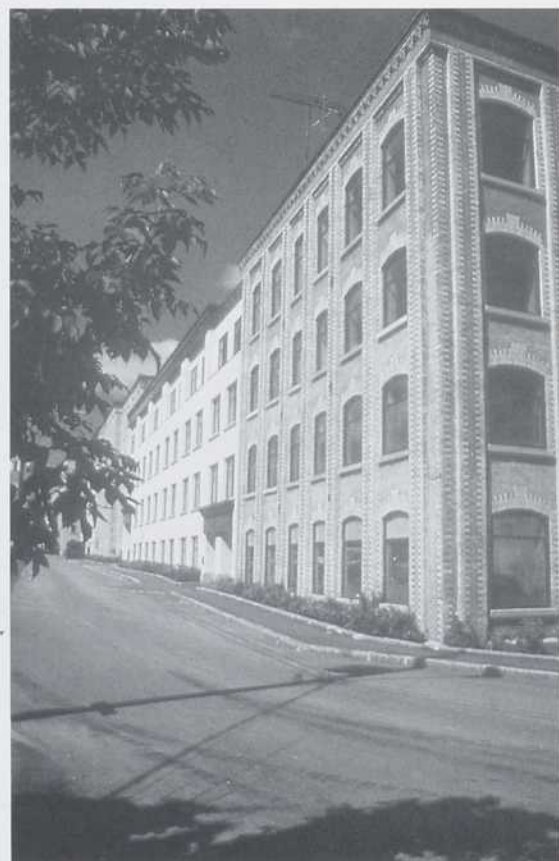
Ici et là, dans le voisinage de La Fabrique, de petits restaurants et cafés des plus sympathiques voient le jour, notamment sur la rue Saint-Vallier. D'autres commerçants, déjà établis sur la rue Saint-Joseph ou de la Couronne, rafraîchissent la façade de leur établissement. De nouveaux logements sont créés. À deux pas de La Fabrique et du jardin de Saint-Roch, trois jeunes promoteurs ont acquis une ancienne manufacture pour la convertir en lofts résidentiels: Les lofts du Soleil. La majorité des lofts ont été vendus avant la fin des travaux.

Ils sont de plus en plus nombreux à tirer profit des programmes mis de l'avant par la Ville pour encourager tantôt la rénovation, tantôt la construction, tantôt le recyclage d'édifices commerciaux et résidentiels. À titre d'exemple, depuis 1993, l'Opération de relance «Rues principales» a permis à près d'une vingtaine de commerçants de la rue Saint-Joseph de rénover la façade de leur établissement. Dans le cadre de ce programme, la Ville de Québec a versé au-delà de 220 000 \$ en subventions. Des projets résidentiels importants ont également été réalisés. Depuis l'ouverture du CDU, la Ville de Québec a versé un peu plus d'un million de dollars pour subventionner la création de 209 nouveaux logements dans Saint-Roch.

1. Un artisan à l'oeuvre.
Photo Michel Bourassa,
service des communications, Université Laval.
2. Façade commerciale rénovée sur la rue Saint-Joseph.
Photo: Ville de Québec, Raymond Demers.
3. Le Jardin de Saint-Roch. Photo: Ville de Québec.
4. La Fabrique, vue intérieure.
5. La Fabrique.
6. La Fabrique.



4



5



6

LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE ET DE L'AUTOROUTE DUFFERIN-MONTMORENCY

LUCIE K. MORISSET

Architectes
Gauthier Guité Roy,
architectes

Designers urbains
Le Groupe Lestage

Ingénieurs
Piette, Audy, Bertrand,
associés, inc.,
ingénieurs

Historien d'architecture
Luc Noppen

Spécialiste en éclairage
George Sexton

Client
Ville de Québec

Programme
Réaménager les deux
principaux axes
routiers du centre-ville
de Québec, notamment
dans l'objectif de
retisser l'espace
urbain proximal.

Aux portes du Vieux-Québec, aux pieds de la colline parlementaire, le design urbain s'est investi d'une mission honorable: retrouver la mémoire de la capitale.

Depuis leur percée initiale, les axes Dufferin-Montmorency et René-Lévesque ont vu se succéder, inachevés, les projets d'aménagement: d'abord dédiés à l'urbanisme monumental d'une capitale émergente, les boulevards sont passés sous la bannière fonctionnaliste, entichée d'y mesurer, canaliser, drainer les circulations du centre-ville. Centre-ville asthénique dont on est forcé de constater, aujourd'hui, la désuétude; et, mal cicatrises, les utopies successives hantent toujours les lieux du spectre désolant des *no man's land* périurbains. Les voies autoroutières ont littéralement disloqué l'espace urbain, ainsi transfiguré en un éden automobile emprisonnant le cœur de la capitale.

Il s'agissait de restituer les significations qu'avait dérobées une fonctionnalité passée de mode. Le génie civil proposait à ceci des pistes incontournables; mais pour transcender l'éphémère, seule la mémoire des lieux of-

frait de rétablir la continuité essentielle à cet espace plus symbolique que circulatoire. C'est à ces sources que les concepteurs, ici, ont choisi de s'abreuver: ils ont fait de l'histoire le matériau du projet.

Certes, on aurait difficilement trouvé un lieu plus riche de cette féconde mémoire au chapitre de laquelle les concepteurs du réaménagement, dont on rappellera l'intervention au Site des Moulins de l'Île-de-la-Visitation, ont déjà prouvé leurs habiletés. Mais si, en d'autres cas, pareille intervention eut appelé l'excavation de quelque strate archéologique, retisser l'urbain demandait plutôt que l'on excave le principe organisateur des lieux, afin d'effacer les ruptures, peut-être moins concrètes que symboliques, entre les axes et les paysages proximaux. Le réaménagement proposait deux écritures: l'une, structurelle, rétablirait ce mariage tacite; la seconde, explicite, en actualiserait les significations.

Ainsi le boulevard Dufferin-Montmorency est-il devenu «coulée verte» —le long de l'emprise des fortifications—, à l'image du tracé qui, ultimement, finit par

accueillir des voitures: la définition centrale de l'axe remodelé, que ponctuent les passages de la trame dominante —la prééminence historique de l'orientation perpendiculaire a ici renoué les rapports de la ville au faubourg— sanctionne cette perspective grandiose, depuis son sommet devant l'Hôtel du Parlement, jusqu'à sa fuite vers les Laurentides, au nord. L'axe René-Lévesque, où la victoire du piéton a réduit le nombre de voies carrossables, traduit dans le langage du boulevard urbain la ligne de tir du bastion des Ursulines qui, depuis des siècles, dictait déjà sa percée. La définition latérale qu'offraient les gratte-ciel du centre-ville fonctionnel se couple désormais au coteau de la colline, —toutes les voies du boulevard ont été reportées en contrebas— qui consacre une fois pour toutes «l'acropole» de la capitale, dans un paysage monumental dont la trame ancienne, révélée, articule de nouveau le discours. Le long de sa promenade, sur le haut du coteau —des escaliers appareillés à la trame du faubourg, interrompue par la colline, retissent les relations de celui-ci au secteur par-



lementaire— le piéton nouveau croiera quelques belvédères animant son parcours; son regard vers les Laurentides s'accrochera aux repères intermédiaires de la ville que redécouvre la colline, jusqu'à la perspective ultime, celle de Dufferin-Montmorency, qu'interrompt un instant un aménagement sculptural, œuvre d'art ponctuant l'échelle et le symbole du lieu.

On ne saurait en effet confondre la mémoire et le passé: truffé de significations et de références, l'exposé sibyllin de cet ancrage historique devient pertinent dans un aménagement thématique qui marque son appartenance à la contemporanéité. D'où cinq nœuds symboliques—celui accrochant l'envolée de Dufferin-Montmorency, à l'ancienne *Cliffview Place*, en est un— et plusieurs «citations», de la ligne de tir du canon, de l'ancienne tour Martello, qui côtoient les traductions objectales—éclairage des itinéraires, sculptures, panneaux gravés, etc.— des paramètres nouveaux du lieu. En dédiant le réaménagement à l'époque actuelle, ces derniers symboles portent gage, dans le court terme, du

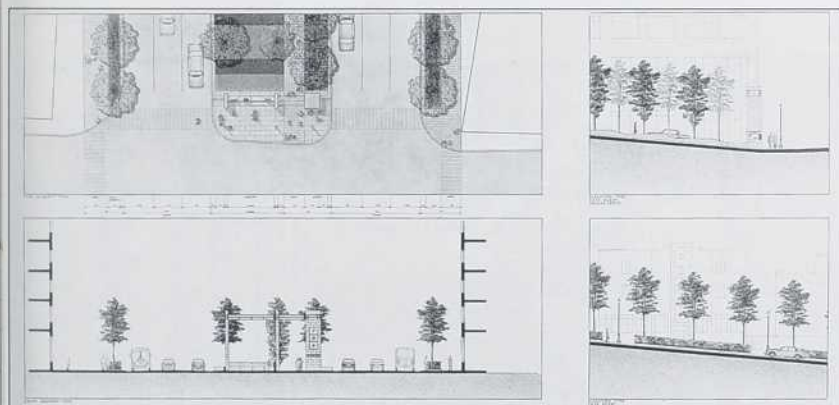
succès de l'interprétation; le projet Dufferin-Montmorency/René-Lévesque réussira dans la mesure où ce traitement «iconographique» l'aura rendu lisible par tous ceux à qui il s'adressera. Mais sous la modulation formelle qui traduit la mémoire cherchée, le propos des créateurs réintroduit les axes dans le syntagme des pratiques urbaines du lieu, ancrant le secteur amnésique au continuum temporel.

Qu'on ne s'étonne pas d'une parenté certaine du projet aux grandioses perspectives du baron Haussmann, aux Champs-Élysées, au Paseo del Prado de Madrid, au triomphal *Mall* de Pierre-Charles l'Enfant (Washington) auxquels s'est d'ailleurs abreuvé le récent réaménagement des boulevards Pacheco-de Berlaimont et du Botanique, à Bruxelles, lui aussi destiné à éradiquer les abus d'un fonctionnalisme désertificateur. Le projet des axes Dufferin-Montmorency et René-Lévesque propose un monument, au sens étymologique du terme, dédié à garder présentes les mémoires en un lieu dont la signifiante garantit la pérennité. Il s'agissait, de fait, de

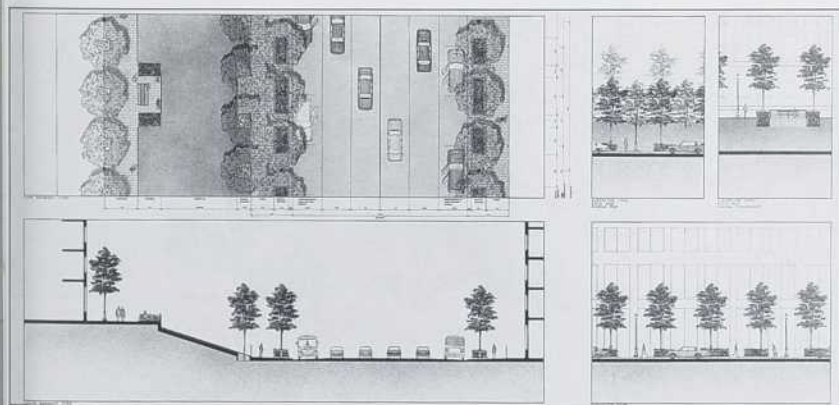
retisser l'identité plutôt que strictement retisser l'espace. Le réaménagement du boulevard René-Lévesque, limitrophe du Centre des congrès, s'amorcera au printemps 1995; celui de l'axe Dufferin-Montmorency suivra, à partir de 1997. Entre temps le concept d'aménagement, hommage—on ne peut mieux situé— à la richesse sémantique de la capitale, a été soumis à la consultation publique. Il est à espérer que les relents de l'esclavagisme fonctionnel qui, en certains univers, sévit toujours, ne reviendront pas avilir le monument de quelque mortifiante soumission à l'usage ou à l'épargne dont on sait à l'avance l'effet, sur la culture comme sur la mémoire.

Notice biographique

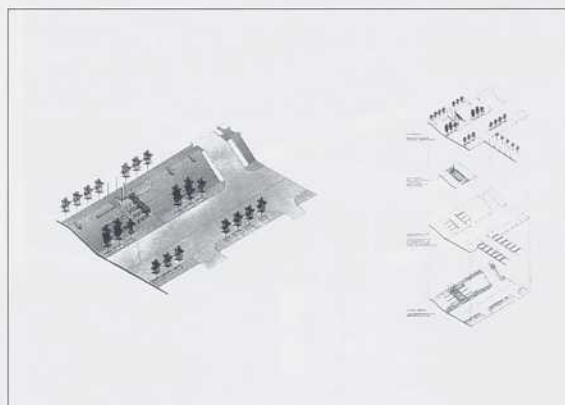
Lucie K. Morisset est historienne de l'architecture, candidate au doctorat et chercheuse au Célat. Elle a signé plusieurs publications et recherches sur l'architecture du XX^e siècle au Québec.



2



3



4

1. Plan d'ensemble.
2. Plan, segment type.
Coupe, segment type.
Élévations type.
3. Plan, segment type.
Coupe, segment type.
Élévations type.
4. Élément de composition: le belvédère.

LE JARDIN DE SAINT-ROCH

Concepteurs

Option aménagement
Williams Asselin Akaoui
Gagnon, Guy, Letellier,
Cyr, architectes

Chargés de projet

Ron Williams,
chargé de projet
Marc Letellier,
chargé de projet adjoint

Ingénieurs

Les Experts-conseils
Sogéco inc.,
le groupe Méconair ltée,
ingénieurs

Entrepreneur

Terrassement Portugais
inc., entrepreneur
général

Client

Ville de Québec

Coût

6 millions \$

Programme

Aménagement d'un
jardin public
de quelque 8000 mètres
carrés, au cœur d'un
quartier fortement
urbanisé.

Oasis d'un désert urbain plutôt autoroutier, le jardin de Saint-Roch inaugurerait, en août 1993, le programme de revitalisation du centre-ville de la capitale. Au cœur des incessants bourdonnements urbains, il se dédiait à requalifier le secteur aux yeux des investisseurs: aux citoyens, il aura à tout le moins rendu la valeur verte qui avait succombé à la dégradation au parc Victoria.

Les créateurs ont opté pour un objet autonome, désolidarisé du contexte peu attrayant dont on espère qu'il répondra à la séduction du nouveau lieu: comme pour contredire le va-et-vient qui l'entoure, c'est un jardin, plutôt qu'une place, qui a fait d'un espace de transit une réelle destination. On s'y rend pour s'y détendre, s'y promener, s'y rafraîchir: enfoui en contrebas des axes routiers, un *sunken garden* qu'on a baptisé «jardin intime» contemple un bassin nommé «lac»; une cascade s'y échoue, après avoir accroché à la «falaise» un bruis-

sement d'eau qu'on n'aurait jamais cru entendre en ces lieux. L'analogie n'est pas fortuite avec des visions paysagères qu'on dirait volontiers québécoises: en ce site, rendu amnésique par vingt ans de vacance, les designers ont réuni les images d'autres lieux en une sorte d'anthologie romantique de la ville. De fait, si la «falaise» rachète la dénivellation du terrain, si l'axialité du jardin s'abreuve à la trame urbaine locale, l'ordonnance y réfère à des images exogènes: entremêlés à un véritable herbier canadien, dont l'expérience botanique défie les féroces embruns salins du secteur, les assemblages géologiques —à commencer, justement, par la «falaise»— se réclament du Cap Diamant, symbole s'il en est de la capitale.

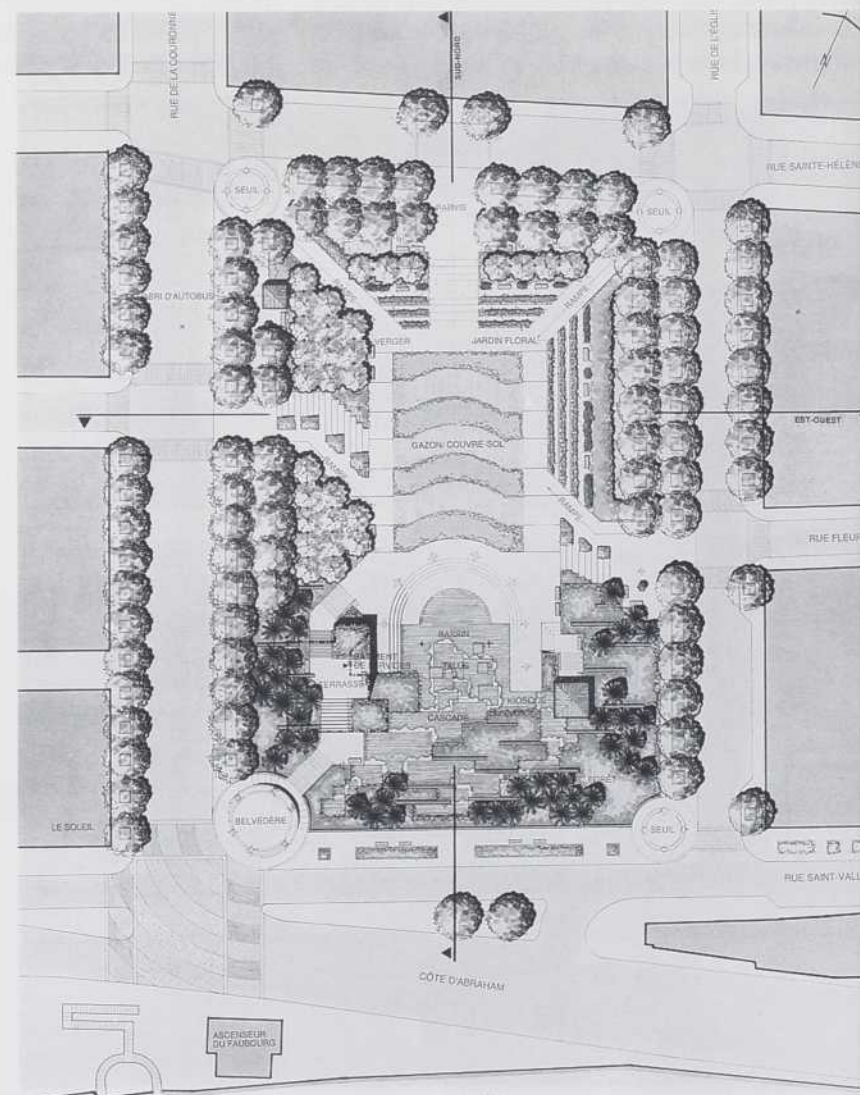
Il ne fait aucun doute que le jardin, ne serait-ce que par le dessin articulé qu'il offre aux futurs bâtiments hauts de son voisinage, évoque une organisation logi-

que propice à consolider la stabilité de son environnement. Mais ce double intérêt d'un «tableau» et d'une «promenade», colligeant habilement des signes venus d'ailleurs, ne s'ancre que faiblement au lieu qu'il monumentalise, un peu comme une sculpture générique indifférente à son encadrement; et l'on peut se demander dans quelle mesure la post-modernité, friande de logiques mémorielles, conservera intègre cet «ailleurs» condensé en un espace sans aucune autre mémoire que celle de ses créateurs. De ce point de vue il conviendrait d'interroger la durabilité de cet objet, étranger au quartier Saint-Roch, porteur d'une nouvelle identité dont l'histoire des lieux n'était pas le sens. En attendant l'éventuelle sanction culturelle du temps, le succès de foule de l'aménagement, à tout le moins, en consacre la pertinence.

LUCIE K. MORISSET



Photos: Paul Dionne



LA RÉSIDENCE WILFRID-LECOURS

Architectes
Gagnon, Guy, Letellier,
Cyr, architectes

Chargé de projet
Marc Letellier

Architecte collaborateur
Luc Laperrière

Ingénieurs
Les Consultants BPR,
ingénieurs en
structure
Solivar Groupe-
Conseil, ingénieurs
en mécanique et
électricité

Paysagistes
Associés en
planification
du paysage

Entrepreneur
Construction Renald
Charland inc.,
entrepreneur
général

Client
La Société d'habitation
du Québec

Coût
7,6 millions \$

Programme
Construction d'un
immeuble de 115
habitations à loyer
modique, destinées
à des personnes
âgées en perte
d'autonomie.
L'intervention
incluait la
réutilisation
partielle de
l'ancienne École
technique,
construite en 1909.

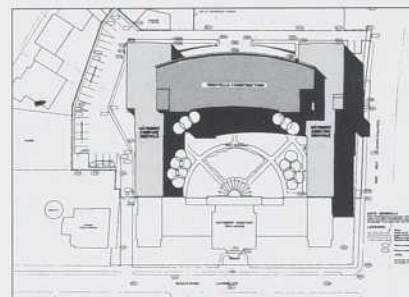
En 1989, l'École technique de Québec a découvert une nouvelle vocation. Agrandi, l'édifice a été choisi pour accueillir les habitations à loyer modique de la résidence Wilfrid-Lecours. Mais devant les budgets que l'on connaît à ce type de programme, respecter le monument d'histoire en créant un lieu bien contemporain devenait tout un défi. Les architectes ont dû choisir: au lieu des structures hétéroclites qui occupaient la cour arrière, ils ont préféré un jardin, désormais enclos par une quatrième aile, inscrite entre les ailes latérales du bâtiment; le vaste couloir de celles-ci, longeant le jardin à la manière d'un cloître — l'ordonnance en arcade des fenêtres de l'école contribue à l'image —, explicite la cohérence de l'intervention. Faire *tabula rasa*, ici, s'est révélé profitable: le geste des créateurs a restructuré le site, mis en valeur le monument, insufflé au quartier la vie d'une architecture nouvelle, et offert aux futurs locataires des logements exceptionnels, dont plus du tiers recyclent l'ancien bâtiment. L'on remarquera d'abord la personnalité bien autonome de la nouvelle architecture. La nouvelle aile, incurvée, paraît nichée entre les ailes anciennes, comme si ces secondes étaient venues, après coup, envelopper la première: la façade orangée se pare aussi d'éléments lithiques de l'ancêtre en ce lieu. On pourrait même croire l'alternance des couleurs de la brique destinée à moduler l'échelle, ou encore à rappeler les bandeaux de pierre de l'ancien bâtiment; mais la modénature des percements appartient bien à la

contemporanéité: l'immeuble bigarré s'apparente d'ailleurs plus aux créations des années 1930 qu'à l'historicisme baroque de l'école de l'architecte Lemay. Et c'est cette distinction entre l'ancien et le nouveau, bien mieux que toute servilité plagiaire, qui a ressuscité la qualité formelle du lieu. En plus d'une finition admirable de tous les détails, il faut souligner le soin porté à la composition des unités d'habitation, tant dans les ailes anciennes que dans l'aile nouvelle; là, même le couloir médian, se pliant aux caprices de l'implantation incurvée, rompt l'ennuyeuse enfilade des barres usuelles. Vu de l'extérieur, cet arrondi évoque bien sûr l'historique moulin à vent de l'Hôpital général voisin; mais c'est plutôt l'immeuble d'habitations des *Stadtvillen an der Rauchstrasse* de l'architecte Rob Krier (1983, Berlin) que la résidence Wilfrid-Lecours rappelle. Il convient d'applaudir l'introduction, à Québec, du discours urbain de l'illustre architecte luxembourgeois, discours méritoire de l'intelligente inscription du bâtiment à vocation sociale dans la ville. Si l'on peut regretter, en ce sens, que l'entrée principale, reportée dans une aile latérale de la résidence, ne participe pas à l'axialité de la composition, il faut néanmoins louer le choix des architectes en faveur de la monumentalité du nouvel ensemble — l'articulation symétrique du plan et des volumes en est éloquent —, propice à une expérience intéressante et, surtout, à une appropriation sensible des lieux.

LUCIE K. MORISSET



Photos: Paul Dionne



LE CENTRE DE RECHERCHE FORINTEK

Architectes

Gauthier, Guité, Roy,
architectes

Ingénieurs

Consultants BPR,
ingénieurs en
structure
Groupe Conseil ADS
inc., ingénieurs
en mécanique

Entrepreneur

Rocois Construction
inc., constructeurs
J. E. Verreault
et Fils Ltée,
constructeurs

Client

Forintek Canada Corp.

Coût

11,6 millions \$

Programme

Construction d'un
centre de recherche
de 70 000 pieds
carrés, devant loger
l'administration,
l'usine pilote et les
laboratoires de la
Division de l'est de
Forintek, entreprise
dédiée à la recherche
et au développement
de l'industrie
canadienne des
produits du bois.

L'aventure, audacieuse, fera date. Forintek a quitté ses installations ontariennes pour le parc technologique du Québec métropolitain. Là, sans doute inspirée par les musées de la recherche, l'entreprise a mis en œuvre un véritable exploit: vitrine technologique et œuvre d'architecture, le nouveau centre Forintek régénère l'idée même de la forme industrielle. Sa structure est toute de bois.

Le centre regroupe trois secteurs, l'un d'administration, le second de recherche, le troisième logeant une usine pilote. Sur toute la hauteur des deux étages du bâtiment, un hall monumental et une bibliothèque fédèrent les circulations, tels des carrefours où transiteront les idées et les chercheurs. Déjà l'exceptionnelle clarté de ce plan, quoique révélatrice du travail de ses créateurs, est méritoire. Une rigueur (néo) moderniste régit l'articulation des volumes, explicitée par les

modénatures sophistiquées des surfaces: le sol public du hall, d'ardoise, les élévations continues de l'extérieur à l'intérieur, font des trois secteurs autant de pavillons entre lesquels les espaces servants ne sont que des passages. Du travail sur l'échelle qu'ordonnancent et différencient les murs, jusqu'à la vision d'une volumétrie plurielle et limpide — dont le découpage et les rapports pleins/vides ne sont pas sans rappeler la pureté des œuvres de Richard Meier — on pourrait presque palper, à Forintek, l'intelligence conceptuelle qui hante chaque millimètre des lieux.

Et pourtant ce n'est pas encore là le principal attrait de Forintek. Car le centre, dédié à faire la preuve des qualités esthétiques et structurales du bois, est avant tout la démonstration inéluctable de la pertinence, moderne et expressive, d'un matériau (traditionnel ?) qu'on aurait, jusqu'ici, plus volontiers associé aux *Cabanes au Canada*

ou, dans le meilleur des cas, à la «modernité» des structures lamellées-collées qui, jadis, firent la fortune des arénas et églises.

Là où les lectures plus naïves du code du bâtiment auraient adopté, spontanément, l'incombustibilité toute industrielle de l'acier, les poutres sont en bois, les colonnes sont en bois, les planchers sont en bois, les parements sont en bois, les meubles sont en bois; en peuplier faux-tremble, en épinette, en pin gris, en sapin baumier, en érable; en lamellé-collé, en aggloméré, en bois de placage lamellé. Aux sceptiques, la multitude des assemblages aura au moins prouvé la validité structurale du matériau, qui supporte partout la quincaillerie des laboratoires et de l'usine, jusqu'au pont roulant — en acier (!) —. Puis, à ceux que l'architecture intéresse, Forintek offre le spectacle saisissant d'une structure laissée à nu dont Mies van der Rohe aurait rêvé.



Photo: Pierre Soulard, Renée Méthot





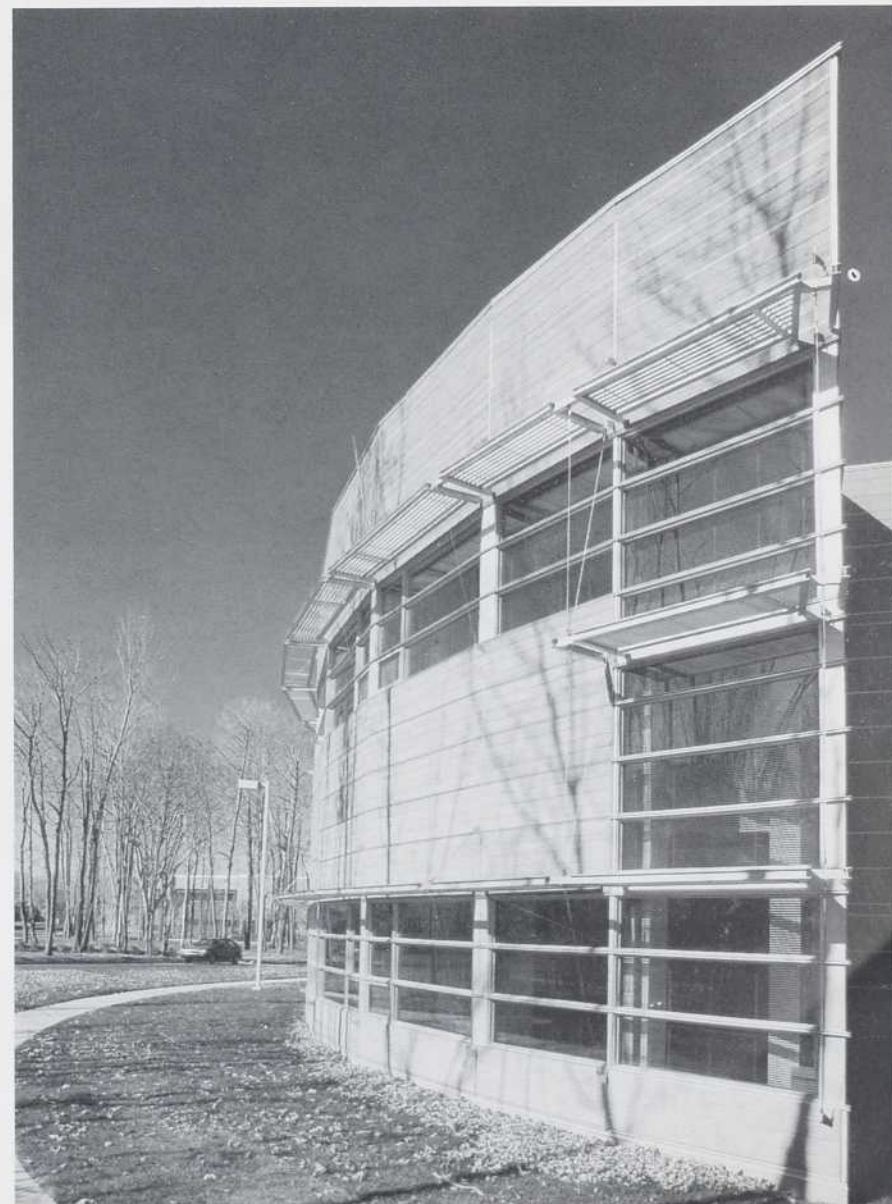
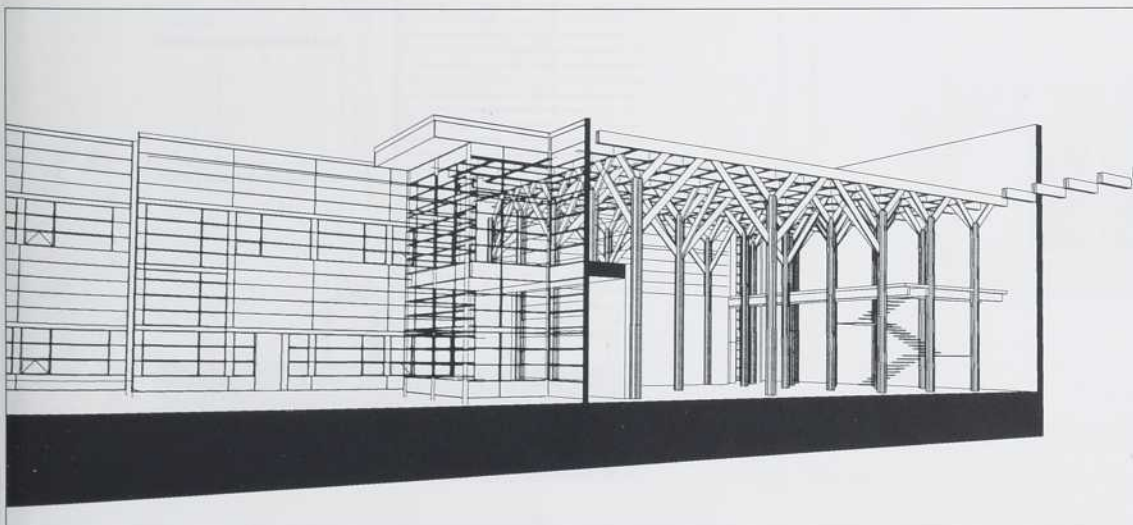
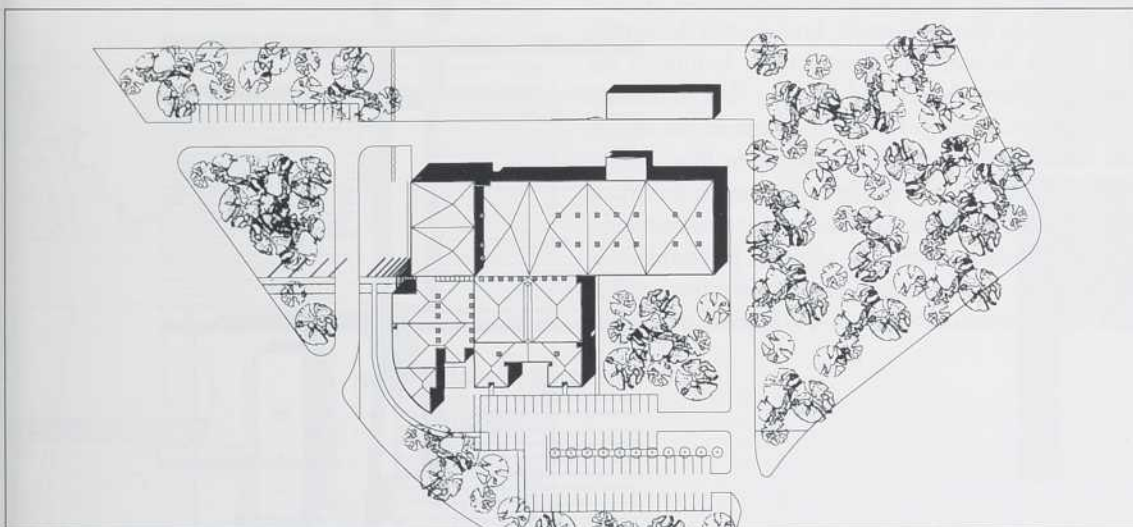
Certes, et c'est heureux, recherche n'est pas furie: l'usage du matériau reste intelligent, substituant parfois, à quelque lacune du bois, l'acier (le sculptural limon de l'escalier du hall en bénéficie manifestement) ou l'aluminium qui, justement, mettent en valeur l'expressivité ligneuse, ou attestent la valeur constructive du matériau. Puis, l'assemblage en panneaux des parements extérieurs, évoquant un romantisme technique à la Renzo Piano —on se rappellera les si typiques façades en "panneaux" de terre cuite et armature de métal de l'extension de l'IRCAM, à Paris (1989)— révèle la recherche novatrice des architectes d'une esthétique forcément nouvelle. Si l'environnement de bois s'apparente à quelques expériences formelles du même ordre —telle cette structure du Seagram Museum (Waterloo Ont., Barton Myers Associates), qui isolait une salle monumentale dans une distillerie recyclée—, les surfaces et les por-

teurs, à Forintek, deviennent objets de design. Ainsi la sensibilité à la logique du matériau, au lieu d'un bête naturalisme, a plongé les architectes dans une expérimentation inédite: en témoigne l'étonnant arrondi à l'extérieur, souplesment habillé de bois; mais c'est à l'intérieur, surtout, qu'une colonne nouvelle —telle l'émule d'un pavillon de Barcelone qu'on ne saurait oublier—, en un minutieux assemblage de contreplaqués, porte gage de l'incroyable potentiel, plastique et structural, du bois.

L'on serait tenté de regretter, applaudissant cette recherche à la fois rigoureuse et sensible, que le monument ait perdu en cours de chantier les deux tiers des mâts qui, précédant l'entrée, réservaient au «visiteur du bois» un accès quasi triomphal. Mais niché dans un boisé (!), assorti à son écrin, Forintek n'en a pas moins accompli sa mission: l'audace et l'inventivité promet-

tent inévitablement un avenir intéressant à l'industrie du bois, et aux parcs technologiques. Forintek marque aussi, il convient de le souligner, un retour en force des architectes Gauthier Guité Roy dont les ascendances modernistes ont, cent fois plutôt qu'une, guidé la capitale sur les chemins de la modernité. Et aux connaisseurs perplexes de se rappeler les masses denses de l'expressionnisme formel qui accompagnait la renommée de l'agence, Forintek, monument à la technique, prouve que l'excellence, comme l'architecture, se transforme avec l'évolution des esprits créateurs.

LUCIE K. MORISSET



L'USINE DE FILTRATION DE LA VILLE DE BOISCHATEL

Architecte

Anne Carrier, architectes

Équipe de conception

Robert Boily

Jacques White

Anne Carrier

Éric Shareck

Charles Harvey

*Ingénieurs*Roche lim. groupe
conseil, ingénieurs*Client*Municipalité de
Boischatel*Coût*

2,8 millions \$

Livraison

Mars 1995

*Programme*Construction d'une
usine de filtration
d'eau potable de 500
mètres carrés et
réfection d'un
bâtiment de service
sur le site des
réservoirs
d'emmagasinement.

Le site, aux dires des architectes, «n'offrait aucune stimulation... Le bâtiment devrait lui-même affirmer sa présence».

L'effort de conciliation des architectes, auprès de l'ingénierie qui monopolise usuellement ce type de construction, est révélateur de l'intention du projet: l'usine de filtration d'eau de Boischatel n'est pas un équipement, elle est un paysage. Mais qu'on ne croie pas pour autant son architecture ignorante de son contenu.

C'est devant le double constat des rapports conflictuels, séculaires, entre l'objet d'ingénierie et l'objet d'architecture (l'un obnubilant l'autre, ou l'autre masquant l'un), que les architectes, inspirés par l'extrême complexité de l'appareillage technique en cause, ont opté pour la symbiose de la machine et de son abri. L'architecture devient matricielle.

D'où l'extrême rigueur de la composition et, par tant, le mariage intime de la technicité du lieu à l'expression formelle. Le nouveau bâtiment obéit à l'axe d'implantation du réservoir existant. Là, sculptural, il émerge du sol, comme émanant du cœur de l'usine — les filtres, qui positionnent, structurent, régissent l'articulation entière du bâtiment—. Le dessin de l'édifice révèle la précision de son ajustement; chacune de ses composantes étroitement appareillée aux dispositions de l'équipement, l'usine fait corps avec la machine.

Ce sont peut-être les dimensions restreintes qui ont fourni aux architectes l'occasion de travailler minutieu-

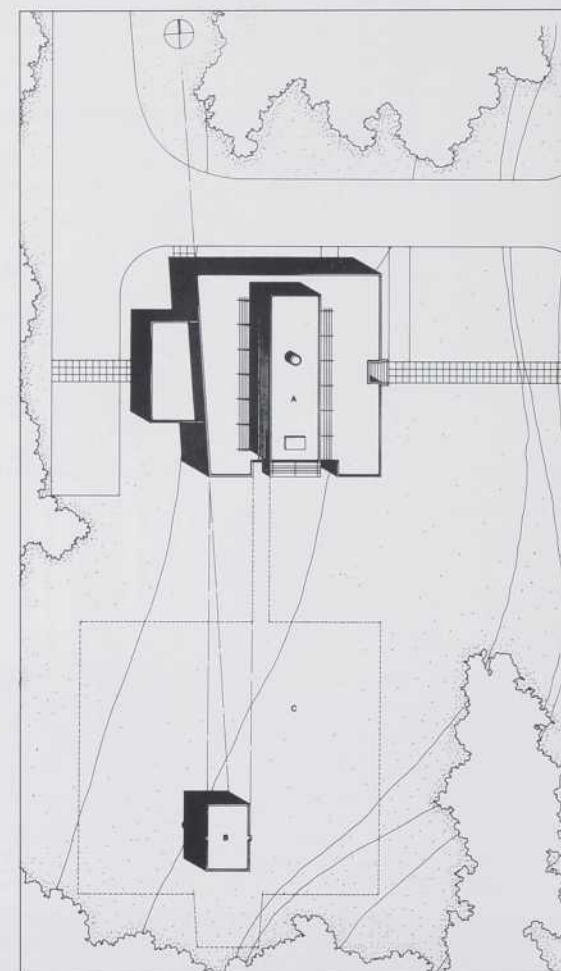
sement les moindres détails. Le résultat cependant —le chantier, en voie de complétion, en est prometteur— est plutôt éloquent d'un choix de conception: la modénature des façades, où l'agencement soigné de la maçonnerie, la composition quasi maniériste de l'ossature —sorte de négation du *less is more* moderniste—, l'expressivité des assemblages trahissent la tectonique du projet. L'architecture, s'abreuvant au *fonctionnement* industriel, transcende la forme brute de l'ingénierie.

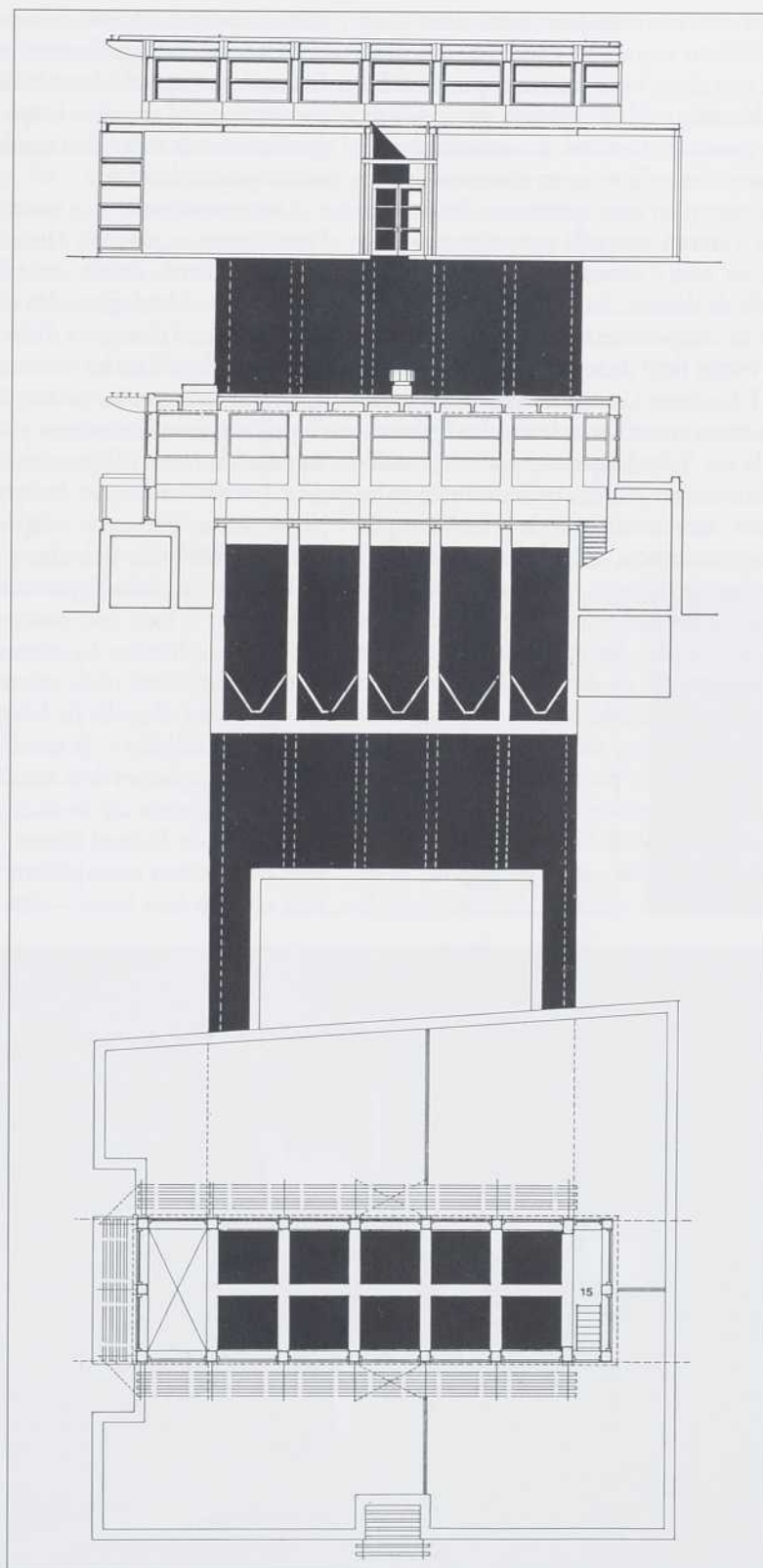
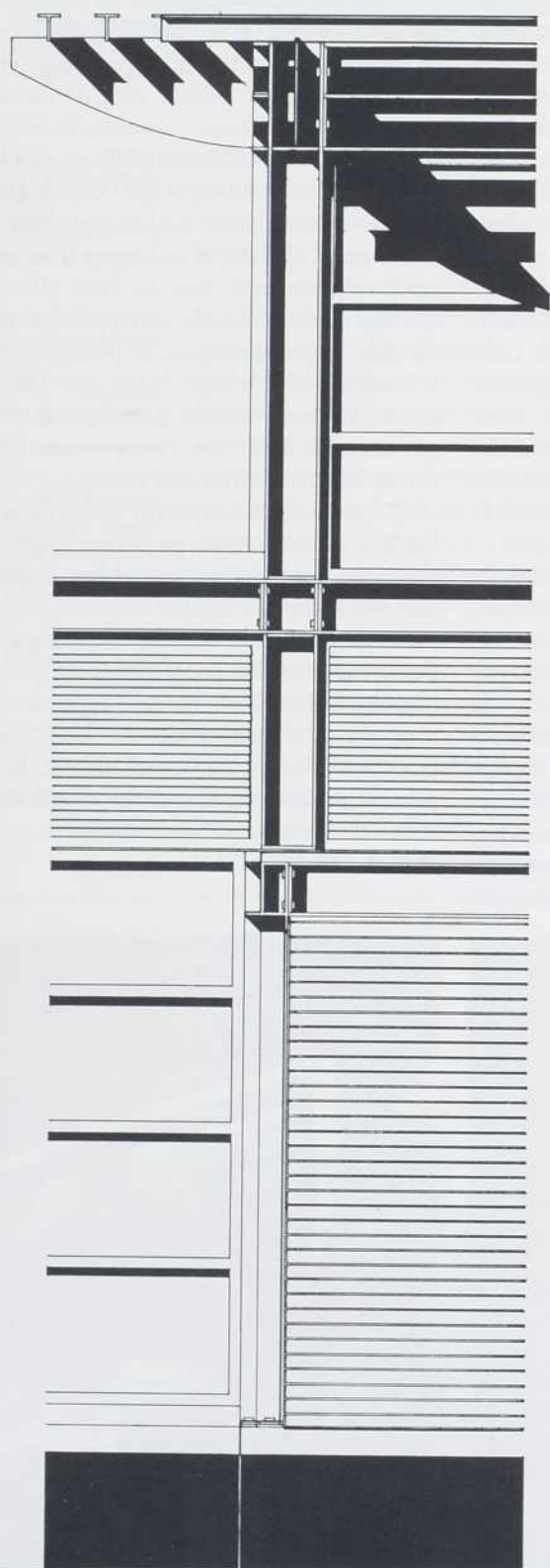
Aucune surprise dès lors à ce qu'on retrouve, à contempler cette manipulation des détails dédiés à convertir l'échelle, la maturité des œuvres de Kohn Pedersen Fox —la *Frankfurt Tower* (1986-1993) est ses descendantes en sont probantes—. On reconnaîtra, de fait, cette pensée tripartite de l'objet, lisible notamment à l'ordonnance des baies —la *KPF Window*, ses retraits latéraux fusionnant les rythmes structurels, n'est pas très loin—; mais surtout, le couronnement en pare-soleil (discontinu, parce qu'inutile au nord), à mi-chemin de la coiffe des entrées de métro de Guimard, de la finition des œuvres de Foster Associates (*Technical Park*, Toulouse), et des gratte-ciel signés KPF, est explicite du but recherché. Dans la foulée de Kohn Pedersen Fox, c'est le *difficult whole* (Venturi) que les architectes de Boischatel ont atteint. À la différence de la machine, toujours écartelée en parties multiples, les identités particulières de l'architecture —les modulations des élévations trahissent l'imagination des créateurs— se fondent en un objet

total. Avant d'être un bâtiment, l'usine de filtration de Boischatel est une idée. Le vocabulaire graphique des architectes en témoigne: l'architecture, ici, se découvre un langage, en une poétique (post-moderne) de la machine où la versification prévaut sur le discours. Si «le hangar devient machine», dans les mots des architectes, il faut observer que la mécanique en question n'est plus un antidote au malaise de la forme architecturale. Comme le proposait John Patkau, à qui les architectes attribuent d'ailleurs une inspiration fructueuse: «we know how to build, now we really start to do some interesting things».

L'incursion de l'architecte est certes exemplaire d'une nouvelle ère: ici, la municipalité a vu (juste) au-delà de l'équipement fonctionnel, le possible lieu d'ancrage d'une identité. Et c'est sans doute en de telles avenues que se joue l'avenir du paysage de la capitale.

LUCIE K. MORISSET





1. Plan d'implantation
2. Élévation, détail
3. Élévation, coupe, plan
(de haut en bas)

LA BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Architectes

Drolet Zérounian
architectes

Chargés de projet

Jean-Claude Zérounian
Luc Lévesque

Architectes collaborateurs

Daniel Denis
Céline Drolet
Yvan Potvin

Artiste multimédia

Richard Martel

Ingénieurs

Sauger, groupe conseil,
ingénieurs en
structure

Lapel, groupe conseil,
ingénieurs en
mécanique

Entrepreneur

Nova construction,
entrepreneur général

Client

Ville de
L'Ancienne-Lorette

Coût

2,2 millions \$

Programme

Construction d'une
bibliothèque
municipale de 1000
mètres carrés (rez-de-
chaussée), destinée à
desservir une
population de
15 000 habitants.

«Ceci n'est pas une bibliothèque» aurait écrit René Magritte. L'aphorisme saisiserait les adeptes du fonctionnalisme. C'est sans doute à leur intention que les architectes de la bibliothèque Marie-Victorin ont conçu six «boîtes»: un «contenant-romans», un «contenant-travail», un «vaisseau des enfants» et un «contenant-services» lui-même réparti en trois «positions», l'une destinée à l'accueil, l'autre à une salle polyvalente, la troisième logeant un espace informatique, une vidéothèque, et une salle de détente. Six volumes fonctionnels, qu'assemblent six composantes imaginaires: le «carré de maçonnerie», vestige fictif de la mission originelle chez les Hurons de L'Ancienne-Lorette; la «ligne d'eau», évocatrice d'un ruisseau enseveli sous le site; la «ligne tangentielle» de la rue Saint-Jacques, témoin de la naissance de l'établissement; puis le «train d'entrée» et les «jets curvilignes», axes circulatoires de la bibliothèque, et les «trajectoires aériennes», celles de l'aéroport voisin.

Six volumes sur six concepts, qui s'imbriquent, s'entrechoquant jusqu'à basculer, comme si le sol friable s'apprêtait à avaler la structure. Aucune surprise à ce que les architectes déclarent que «la définition du livre tend aujourd'hui à changer»; la bibliothèque —quoique ses architectes s'en défendent— est aussi un monument. Le lecteur y parcourra une place civique, y lira des livres, fréquentera quelque activité dans l'isolement qu'offre le cloisonnement mobile de la salle polyvalente; mais à l'intersection de l'histoire, de la géographie, et de l'usage des lieux, c'est un spectacle de céramique, de

crépi, de brique, d'aluminium qui s'offre, à l'esprit curieux des significations cachées que la création recèle. Devant la commande d'une bibliothèque, les créateurs ont ici promis d'actualiser la spécificité du site: «l'imaginaire», ont-ils écrit, «doit combler les vides et inventer ses propres histoires».

On reconnaîtra là, bien entendu, le rayonnement de Peter Eisenman, avec qui Drolet Zérounian partagent manifestement le dédain de la fonctionnalité pure et dure, et cet «archéologisme» de l'architecture qui régit à la bibliothèque l'émergence d'une logique formelle autonome. Imbriqué dans les volumes démultipliés de l'édifice, le «train d'entrée», couloir du hall qui se poursuit au-delà du plafond, devenant puits de lumière —on se rappellera la *House VI* (Connecticut, 1972) d'Eisenman, dont l'escalier ne pouvait être gravi et ne menait nulle part— exemplifie cette indépendance parfaite de la forme architecturale nouvelle.

Pourtant la bibliothèque est (aussi) une bibliothèque; tant et si bien que, contaminée par sa fonction, elle conte une histoire. La mémoire imprègne ses murs, où un écriin encastré révèle même les (réels) artefacts de la *Santa Casa*, chapelle de brique de la mission; elle envahit son mobilier —le motif des tables est celui des limites géographiques de la municipalité—, et l'impressionnant concept de «vortex». Cette œuvre d'art multimédia de Richard Martel, judicieusement nommée, compte cent noms célèbres de l'histoire huronne, trois cent dix-huit livres —c'est l'âge de la municipa-

lité—, et une vidéo-installation où défilent côte à côte un documentaire sur la fabrication des livres et le film de la récente construction, comme pour superposer, à la commémoration du lieu, celle de son occupation nouvelle.

Certes, l'humour déconstructiviste aura brouillé les pistes, entre la bibliothèque que l'on sait, l'histoire que l'on sent et la sculpture que l'on voit. Mais à ceux qui décrieraient l'illisibilité d'un langage d'initiés, «vortex», en discourant sur le sens du livre, offre une piste. Comme l'écrivait Derrida, «un texte n'est un texte que s'il cache au premier regard, au premier venu, la loi de sa composition et la règle de son jeu»; l'on ne pouvait trouver meilleure occasion d'une écriture architecturale qui demande à être lue. Pourquoi une bibliothèque devrait-elle n'être qu'un abri à livres?

Dehors, à l'orée du quartier ancien de la municipalité, la façade déconstruite paraît citer l'implantation disparate des «vieilles maisons» qui font la gloire du secteur. Mais couplée à l'édifice rénové de la Caisse populaire —la parenté des deux bâtiments signe l'intervention presque simultanée des mêmes architectes—, la bibliothèque Marie-Victorin revêt l'apparence d'une porte triomphale, celle du passage de l'historicisme vers la modernité. Jusqu'à ses limites ultimes, la capitale se déleste finalement de ses sobriquets archaïsants en faveur d'une histoire bien contemporaine.

LUCIE K. MORISSET



LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-FOY

Architectes
d'Anjou, Bernard,
Mercier, Rheault et
Bégin architectes

*Associé responsable
du projet*
Pierre d'Anjou

Chargée de projet
Claire Dutil, architecte

Architecte designer
Donald Poulin

Ingénieurs
Risi et Carrier,
ingénieurs en
structure
Lebel Laquerre,
ingénieurs-conseils
en mécanique et
électricité

Gérants
J. E. Verreault & Fils
Ltée, gérant de
construction

Client
Sœurs du Bon-Pasteur
de Québec

Programme
Aux côtés d'une des
résidences de la
communauté
des sœurs du
Bon-Pasteur,
construction d'un
bâtiment devant
abriter une
chapelle et une salle
communautaire.

Une nouvelle chapelle —dans les circonstances actuelles, la chose est déjà, en soi, étonnante—, aux côtés d'un bâtiment conventuel sévère, dans l'univers périurbain peu séduisant des centres commerciaux, des axes autoroutiers et des immeubles locatifs: on aurait imaginé un édifice cultuel aussi sévère que son environnement. Pas du tout. La chapelle Notre-Dame-de-Foy pourrait symboliser l'énergie de la communauté religieuse: légère, allègre, elle est «une nef voguant vers l'infini», pour citer ses créateurs; on en conviendra d'ailleurs, de la nef aux paquebots, l'analogie à la souplesse fluide des formes marines est omniprésente.

C'est à l'emplacement des garages, démenagés pour l'occasion, que les architectes ont choisi d'implanter le nouveau bâtiment. Malgré l'exiguïté du terrain, l'agrément d'un boisé qui profiterait davantage aux circulations quotidiennes qu'à ces derniers garages a milité en faveur de cette dérogation à l'usage d'orienter l'espace cultuel vers l'est; c'est à l'ouest que la chapelle offre la fière façade de son chevet, parée d'une «cabine» que forme la sacristie, un peu comme la proue d'un navire qui entraînerait, à sa suite, tout l'ensemble conventuel. L'espace intérieur, nappé d'une lumière opulente, épouse le mouvement ondoyant du volume extérieur; la fonctionnalité devient une expérience. Car si l'articulation du plan s'appareille aux circulations de la résidence, si l'implantation de la chapelle offre une terrasse au boisé et si le bâtiment nouveau abrite aussi la salle communautaire, c'est surtout par l'atmosphère que le geste créa-

teur renoue avec l'architecture culturelle. Peut-être faut-il regretter, en ce sens, que la rigoureuse axialité, particulièrement typique du travail des architectes, soit ici revenue pour rompre cette poétique, proche de celle d'Aalto, que modulent la brique à l'extérieur, le bois à l'intérieur, et l'ondulation généralisée du bâtiment.

Mais n'est-ce pas ce même cartésianisme, intense et franc, qui inscrit dans la durée ces tables, ces bancs lourds, équilibrés, solides, matériels, comme issus d'une vision de Gaudí qu'on aurait (enfin) ordonnée? Si elle rejette la terne sévérité, la chapelle, en effet, refuse tout autant l'éphémère. C'est dans l'équilibre et sans égarement, que les architectes ont proposé, édifice et mobilier comme imprégnés d'une éternité lumineuse et tranquille, ce manifeste bien moderne d'une flamme inextinguible, dont la renaissance, en cette chapelle, souligne la pérennité.

LUCIE K. MORISSET

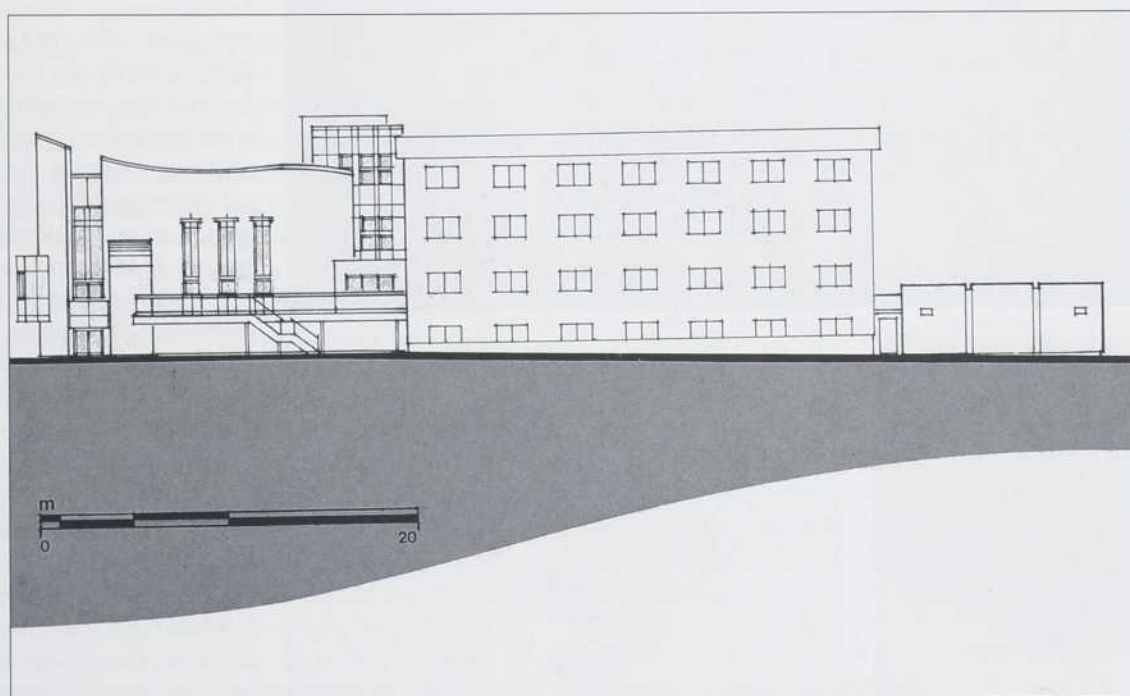
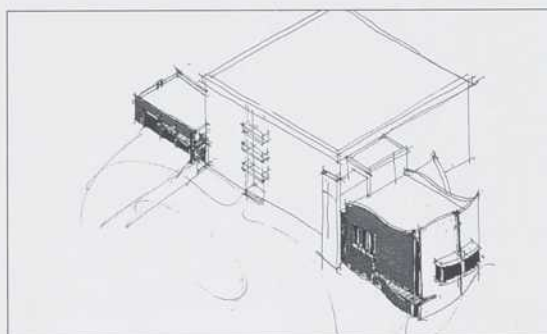


Photo: Renée Méthot

UN PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT POUR L'ÎLOT MONT-CARMEL

Conceptrice
Johanne Guay,
stagiaire en
architecture

Projet de fin
d'études primé
atelier Joseph Baker,
École
d'architecture,
université Laval

Programme
Réaménagement
(habitation et
commerce) de
l'îlot Mont-
Carmel dans le
Vieux-Québec,
comblant
notamment un
site vacant à
l'angle de deux
rues passantes.

Existe-t-il un carcan jusqu'ici plus serré que celui de «l'innovation» dans la *vieille capitale*? Site pilote du Concept général de réaménagement du Vieux-Québec (1970), l'îlot Mont-Carmel a vu se succéder une kyrielle de projets. La plupart, logés à l'enseigne de «l'intégration architecturale» démolissaient l'ancienne annexe du palais de Justice, édifice de six étages à qui sa relative jeunesse (1955) a valu, auprès d'une certaine ferveur du passé, le surnom de «verruge du Vieux-Québec»; les projets partageaient aussi un commun amour des stationnements souterrains, auxquels toutes les constructions sur le site servaient somme toute de prétexte. Entre quelques bandes d'anciennes maisons en rangées, les remembrements et démolitions prévues en vain pour les agrandissements du palais de Justice, l'îlot détramé enserré aujourd'hui un cœur vacant, habité en vrac par quelques automobiles; au coin de la rue Saint-Louis,

axe structurant, l'hôtel Saint-Louis, disparu en 1969, a cédé la place à un vide occupé depuis déjà longtemps par un parc urbain «temporaire». Tout un défi de fin d'études.

Le projet de Johanne Guay a plutôt fait abstraction de ces précédents sur le site. Et franchement oublié le style castellan au quel nombre «d'intégrations» nous ont habitués. En fait, quand d'autres n'ont considéré que la seule forme architecturale («historique»), ce projet de réaménagement ressortit à la culture urbaine actuelle: économique, fonctionnel, il consolide l'histoire au lieu de confirmer le passé du lieu.

Les énergies réservées aux stationnements des projets antérieurs se sont ici vouées à l'architecture. L'économie de l'approche est notable, et régit d'ailleurs l'ensemble de l'intervention: celle-ci, concentrée notamment sur l'annexe du palais de Justice (recyclée en habi-

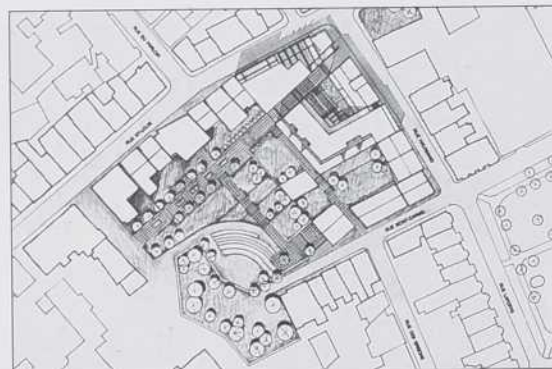
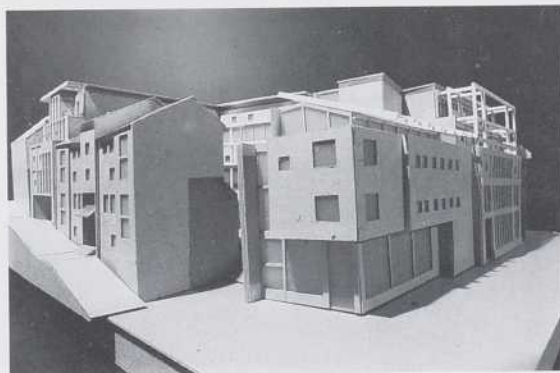
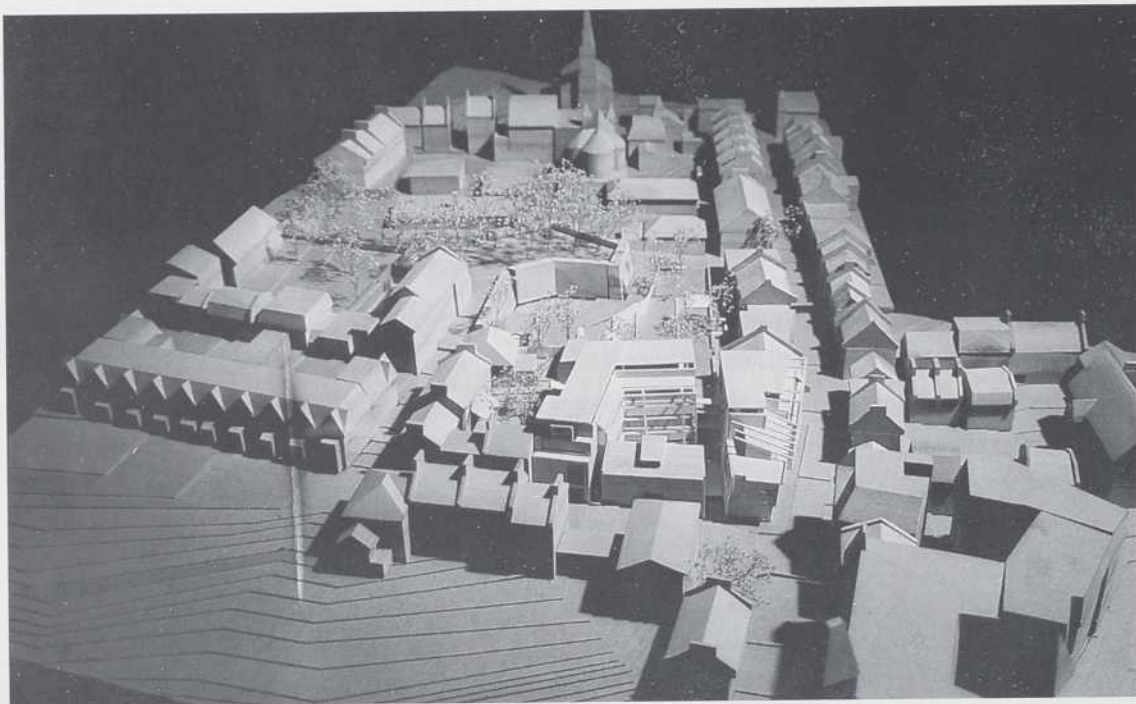
tations), a choisi d'en conserver l'ossature, quitte à déshabiller un peu la volumétrie massive pour en rompre l'échelle. Et force est de constater, de fait, que l'impact visuel des façades quadrillées résultantes —leur parenté aux récents immeubles-villas de la rue Marc-Chagall (1991) des architectes Dubus et Lott, à Paris, révèle ici aussi le retour en ville des façades ajourées de Le Corbusier, via Meier et Ciriani— s'appareille on ne peut mieux au paysage fragmenté de la vieille ville.

Mais surtout, l'approche intelligente de l'objet «inséré» dans la trame urbaine —la sensibilité subtile de la direction de cet atelier de fin d'études mérite, à ce titre, d'être applaudie— a ouvert la voie à un fonctionnement réel de celui-ci, au-delà de la façade sur rue. L'habitation y profite d'un retournement de l'îlot sur lui-même; la nouvelle rue intérieure qui le traverse promet un quotidien intime, en même temps qu'elle ouvre une perspective diagonale inédite, et fort ingénieuse, de la place d'Armes vers ce lieu secret que demeurerait à ce jour, au centre de l'îlot, le Cavalier du Moulin, première forteresse de Québec. L'espace a été soigneusement modelé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'îlot: le détail de l'intersection de la voie intérieure et des deux rues, où l'angle tronqué de l'édifice affiche une visible devanture commerciale, en est, entre autres, probant.

Sur rue, les architectures volontairement éclectiques —le déni d'un style d'auteur unitaire et tonitruant est louable—, reconstruisent *l'idée* de la trame ancienne au lieu de prétendre inutilement en restituer le parcellaire. La ville, non pas celle de quelque utopie pittoresque, mais plutôt celle que l'on connaît, est revenue sur les lieux: la densité d'occupation, les façades hétérogènes, la mixité des fonctions (résidentielle et commerciale) appartiennent incontestablement à son échelle.

Aussi performant que sympathique, le projet, s'il n'est pas historiquement validé, gagne d'autant en harmonie: on ne saurait désavouer l'élégante silhouette imprégnée de la physionomie urbaine, où les empreintes architecturales nouvelles, de modénatures, de corniches, d'ordonnances inspirées, sont comme les notes d'une symphonie diachronique qu'attendait encore la ville ancienne. Il convient de rendre grâce à Aldo Rossi dont *L'architettura della città* —devenue classique, ailleurs, de l'intervention architecturale en milieu urbain— fait ici une remarquable entrée dans le projet d'un Vieux-Québec que d'autres continuent de compléter en style. Un futur fécond, du coup, s'y annonce séduisant: adieu, ville-musée. L'avenir a franchi tes portes.

LUCIE K. MORISSET



LE CONCOURS DE LA FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

VERS UN PROJET INTÉGRÉ
GEORGES ADAMCZYK

Le concours a été conduit de façon exemplaire. L'enjeu était de taille. «L'idée maîtresse du concours est celle d'un projet intégré, faisant appel à une équipe multidisciplinaire, dans l'esprit même de ce qu'est une faculté d'aménagement». La question ne pouvait se limiter à l'addition de compétences, ni se restreindre à une réponse différentielle aux trois composantes imposées: le paysage, l'agrandissement et le bâti existant. Il y avait là une invitation à dépasser une approche habituellement fragmentée et à favoriser une conception d'ensemble où, tels les instruments d'un orchestre chaque aspect participe de la totalité de l'œuvre, elle-même tenue par une vision claire des lieux de la recherche et de l'enseignement des pratiques de l'aménagement à l'aube de l'an 2000. Les projets devaient en quelque sorte matérialiser une vision inclusive du projet d'aménagement, tout en respectant les projets particuliers des disciplines auquel il a recouru.

Vu sous un autre angle, les projets pouvaient aussi permettre de vérifier la distance ou la proximité entre les positions des professionnels et celles du milieu académique quant aux orientations sociales, techniques et esthétiques qui contribuent souvent à des querelles d'opinions sur les qualités et les valeurs des propositions qui traduisent le plus justement l'esprit du temps. Compte tenu de la sélection des concurrents, il y avait peu de chance de voir se confronter déconstructivistes et néo-rationalistes. Mais des nuances existaient *a priori* même si globalement, on peut tous les situer dans la mouvance d'un empirisme néo-moderne. Il était donc intéressant de pouvoir apprécier la spécificité de chacune de leur conception d'un projet qui appelle avec autant d'insistance à témoigner de l'état des choses au sein des diverses pratiques sollicitées par ce concours. Les résultats démontrent l'intensité de la réflexion, guidée par un programme très détaillé, de chacun des participants. Le niveau est très encourageant pour qui tend à vouloir se désoler des réalisations contemporaines. Les concurrents confirmaient leur place dans ce concours par l'effort créatif et par la solide cohérence de leurs propositions. Mais, l'examen des projets illustre avec force la complexité de la question. Aucun d'entre eux ne parvient à démontrer avec autorité l'effet multi-disciplinaire souhaité. L'équilibre et l'intégration sont souvent malmenés par l'émergence d'une hiérarchie architecturale.

Par son approche quasi didactique, c'est le projet de Provencher Roy qui s'est le plus efforcé de maîtriser les discontinuités spatio-temporelles et formelles imposées sans toutefois renoncer à mettre en évidence les particularités de chacune des composantes de la commande. Comme le projet de Saia Babarese, il opte pour l'agrandissement du corps principal de l'édifice existant par l'ajout d'une épaisseur bâtie séparée par un vide, créant de cette manière un passage où s'accumulent «les jeux savants des formes et des

volumes sous la lumière». Ces deux projets sont aussi les plus convaincants dans l'approche qu'ils proposent pour l'aménagement paysager. L'énergie métaphorique du paysage tectonique élaboré par Saia Babarese, constitue probablement la plus belle surprise de ce concours. Cependant, aucun de ces deux projets ne parvient à transcender l'impression d'avoir conçu avec une certaine distance cet ensemble et l'on n'y découvre pas d'emblée l'idée d'un espace projeté comme le lieu d'inscription des pratiques de l'enseignement et de la recherche. C'est sans doute le point fort du projet de Saucier Perrotte qui trouve son caractère propre dans la reconnaissance du modèle pédagogique de l'atelier. Le paradigme du «faire» y est fermement établi. L'architecture est parlante: le travail et l'œuvre, le topos et le logos s'opposent et se complètent. Ils permettent de façonner un édifice composite où l'économie générale des formes et des espaces se développe de manière cohérente pour offrir une conception de l'école comme rassemblement de toutes les écoles dans le bloc transparent des ateliers. Des deux projets qui ont fait le choix d'un agrandissement audacieux, celui de Gauthier Guité Daoust est le plus contenu du fait de la forme cylindrique et du schéma classique auquel celle-ci se réfère. Cet élément s'impose par sa maçonnerie tandis qu'à l'intérieur, une trame orthogonale génère des dilations spatiales vers des ouvertures sur le paysage. Inversement, la barre traversante élaborée par Lemoyne Lapointe Magne, s'affirme plus contemporaine, en optant pour une structure forte où colonnes, poutres et dalles sont dépouillées. Ces deux projets regroupent dans l'agrandissement les fonctions facultaires sans toutefois convaincre que celles-ci méritent cette position symbolique à l'arrière d'un bâtiment qui n'en est pas dépourvu à l'avant. Dans les deux cas, ce sont plutôt les intentions tectoniques qui l'emportent, comme souci d'une expression des valeurs de la culture matérielle, au dépend d'un contenu qui, par définition, les questionne.

Il est rare qu'un concours d'architecture soit si explicite quant à l'importance qu'il accorde aux relations spatiales entre l'intériorité et l'extériorité d'un lieu, entre une construction et ses usages, entre l'état préexistant et les transformations qu'il appelle. Ces quelques points indiquent qu'il y a là une possible redéfinition du projet vers une nouvelle articulation des échelles et une démarche plus intégrée. L'unité spatiale doit prédominer sur le découpage disciplinaire. Tous les concurrents ont bien senti l'enjeu et ont livré des projets qui feront date dans l'évolution de nos pratiques. Le projet de Saucier Perrotte qui a été retenu par le jury est perfectible dans ce sens. Il reste à espérer qu'au cours de sa définition et de son exécution, il soit plus qu'un nouvel immeuble et qu'il témoigne des orientations décisives prises par la Faculté afin de favoriser des projets intégrés pour un meilleur environnement.

DONNÉES SUR LE CONCOURS

Promoteurs du concours

- La Direction des immeubles de l'Université de Montréal. Louise Joubert, architecte, directrice.
- En collaboration avec la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. Michel Gariépy, ingénieur et urbaniste, doyen.

Budget

■ Construction nouvelle	6 853 000 \$
■ Réaménagement immeuble existant	6 105 000 \$
■ Aménagement extérieur	1 400 000 \$
■ Oeuvre d'art	66 800 \$
TOTAL	14 424 800 \$

Membres du jury

- Michel Gariépy, président du jury, ingénieur, urbaniste, doyen de la Faculté de l'aménagement.
- Danièle Routaboule, architecte-paysagiste et professeur à l'École d'architecture du paysage de la Faculté de l'aménagement.
- Pierre-Richard Bisson, architecte et professeur à l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement.
- Irène Cinq-Mars, architecte-paysagiste et vice-rectrice à l'enseignement à l'Université de Montréal.
- Louise Joubert, architecte et directrice de la Direction des immeubles de l'Université de Montréal.
- Dan S. Hanganu, architecte, Montréal.
- Georges Adamczyk, professeur au département de design de l'UQAM et directeur du Centre de design de l'UQAM.
- Claude Vasconi, architecte, Paris.

Substituts:

- Odette Demers, architecte, Direction des immeubles de l'Université de Montréal.
- Len Warsaw, architecte et urbaniste, professeur à l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement.

Commission technique

- Jacques Aubert, ingénieur, Direction des immeubles de l'Université de Montréal.
- Odette Demers, architecte, Direction des immeubles de l'Université de Montréal.
- Jean-Claude Boisvert, architecte.
- Robert-T. Charette, consultant en analyse de valeur et en estimation, Décarel inc.

Conseiller professionnel

Pierre Beaupré, architecte.

Rapport du jury

-

À la suite de ces considérations, le jury convient de la nécessité de revoir le traitement paysager en accord avec certaines des intentions exprimées par les auteurs du projet dans leur texte de présentation.

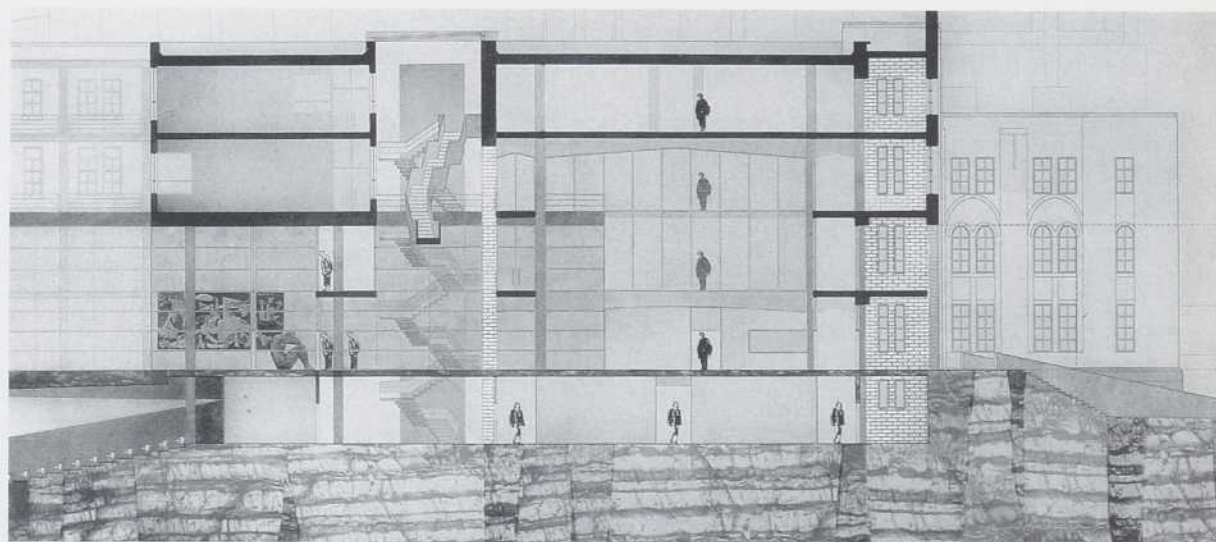
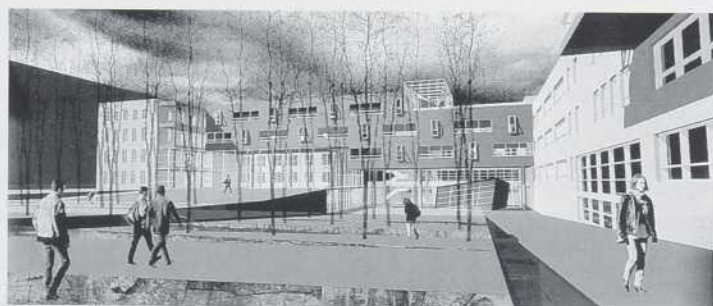
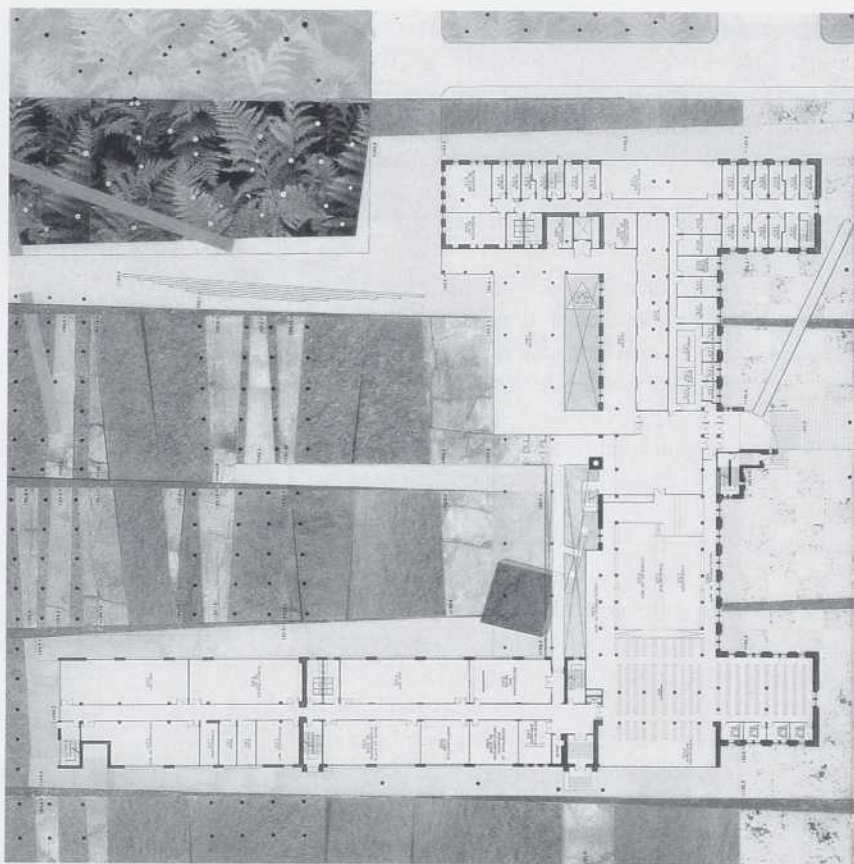
Rapport du jury

Le jury a apprécié le travail fait sur l'aménagement paysager et y a vu l'élément porteur du projet. L'architecture encadre bien l'espace et permet une maîtrise du paysage qui est traité de façon simple, forte et neuve. Le jury a apprécié la poétique du jeu de plaques, de failles et de végétation, ainsi que l'audace de l'approche. Il regrette cependant que les idées de base se soient mal traduites au niveau de l'architecture, que le vocabulaire et les idées soient demeurés un peu courts.

Le jury a apprécié le parcours extérieur proposé dans l'axe nord-sud, traité avec beaucoup de finesse.

Il a cependant de sérieuses réserves sur la volumétrie, la fenestration de l'immeuble, sur la démesure des corridors de l'aile Darlington. L'organisation des espaces en plan est claire mais ceci ne se retrouve pas dans l'organisation spatiale formelle; de plus, la qualité «quotidienne» des espaces n'est pas évidente.

On sent, dans l'architecture de ce projet, un jeu de collages et de citations qui semble lié à une culture médiatique plutôt qu'à une culture architecturale.



LEMOYNE LAPOINTE MAGNE ■ LEMAY ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES ET URBANISTES
 MARC FAUTEUX ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES-PAYSAGISTES

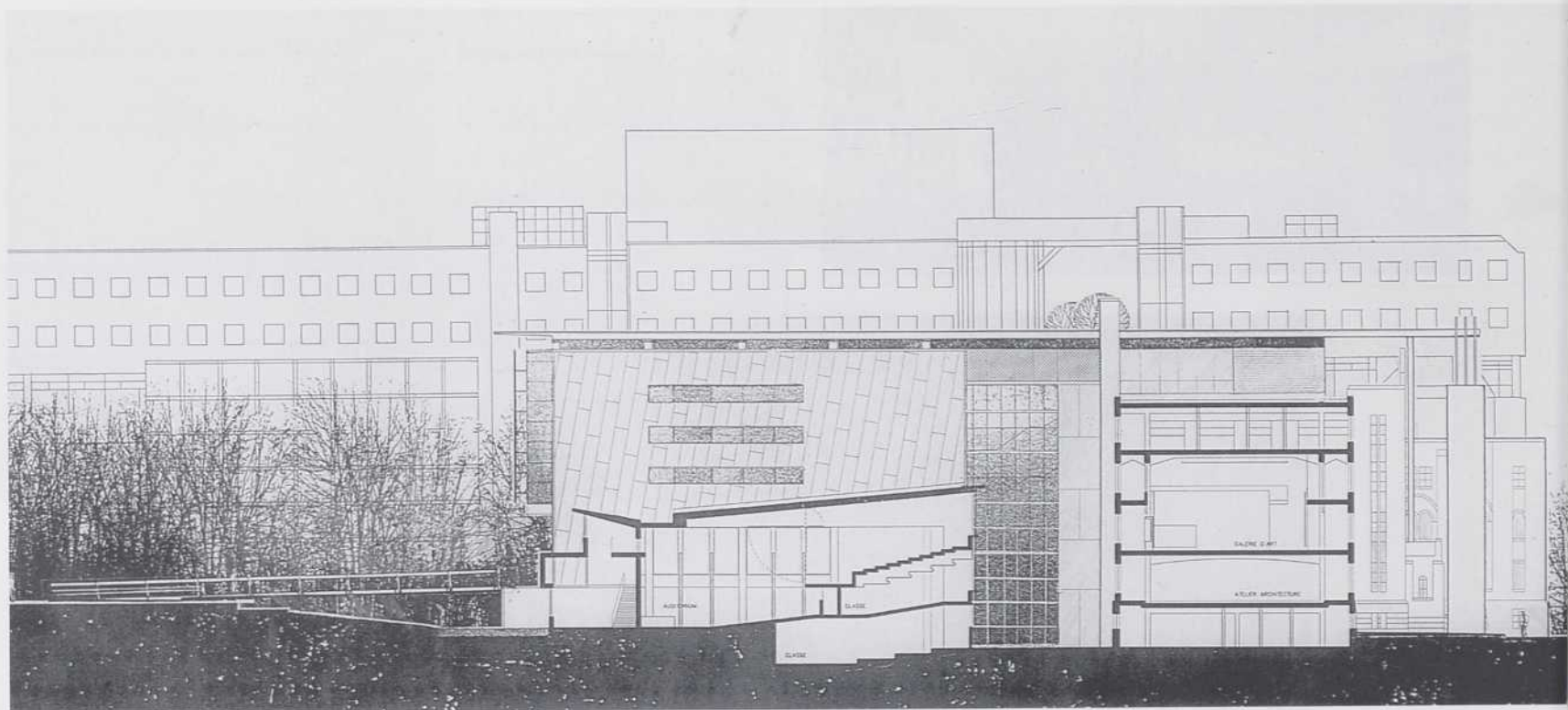
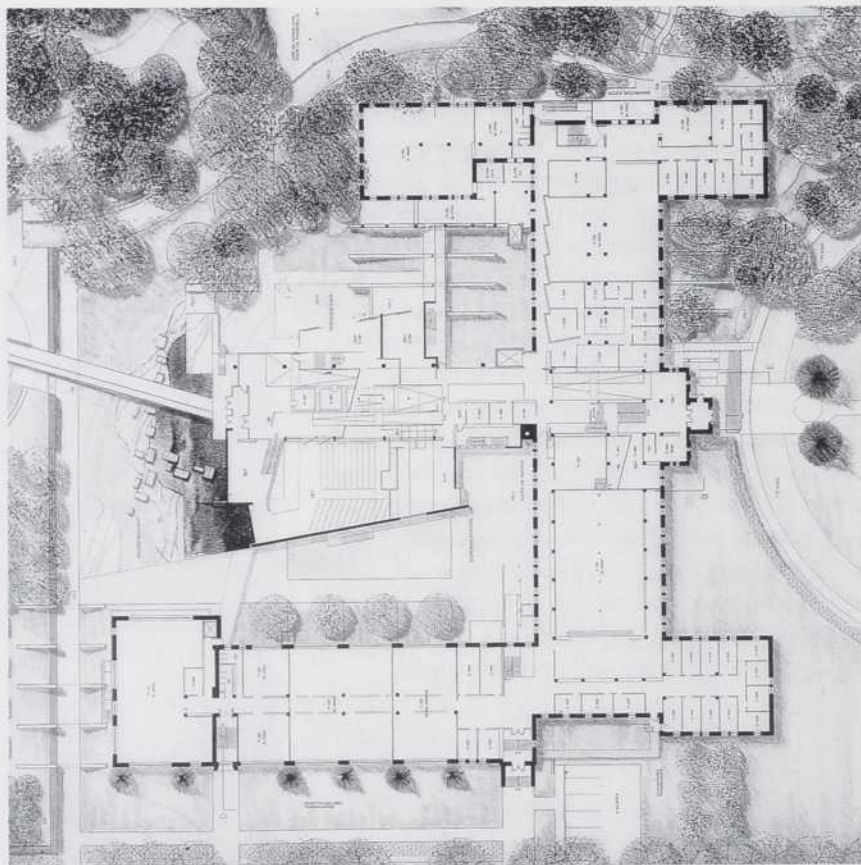
Rapport du jury

Le jury a apprécié le traitement du jardin qui établit le lien entre le pavillon de l'École des Hautes études commerciales et celui de la Faculté. On y décèle une sensibilité au traitement du paysage: la collecte des eaux permet de créer un lieu qui change selon les saisons et c'est ainsi le seul projet qui exprime certaines intentions pour l'hiver.

La stratégie d'intervention architecturale fait ressortir les techniques de construction et les stratégies d'assemblage, mais de façon trop sage et trop conforme. Il y manque une manifestation de vigueur.

L'addition est prévue comme un ajout plutôt qu'une intégration et la multiplication d'ajouts ponctuels donnent au projet des connotations décoratives. On a senti la volonté d'ancrage de l'addition dans le jardin, mais la localisation de l'entrée de service remet en cause cette idée.

Le jury a, en outre, considéré que les modifications apportées au bâtiment actuel, surtout à l'entrée principale, n'étaient pas appropriées, ni compatibles avec l'architecture de cet immeuble. Il a aussi considéré que le parti architectural crée des zones d'ombre importantes dans la partie d'extension de la faculté, constituant ainsi une nuisance pour les locaux limitrophes.



Rapport du jury

Le jury a apprécié le geste architectural qui sous-tend ce projet, la création d'un espace qui établit un décalage entre l'immeuble existant et l'addition et qui sera très spectaculaire. L'organisation des lieux qui en résulte est claire. Le jury se questionne cependant sur l'intérêt d'orienter ainsi l'immeuble vers un espace intérieur, qui a certes sa valeur mais, dont la pertinence n'est peut-être pas évidente dans un environnement extérieur plutôt agréable et sur lequel pourraient s'ouvrir les diverses fonctions de l'immeuble.

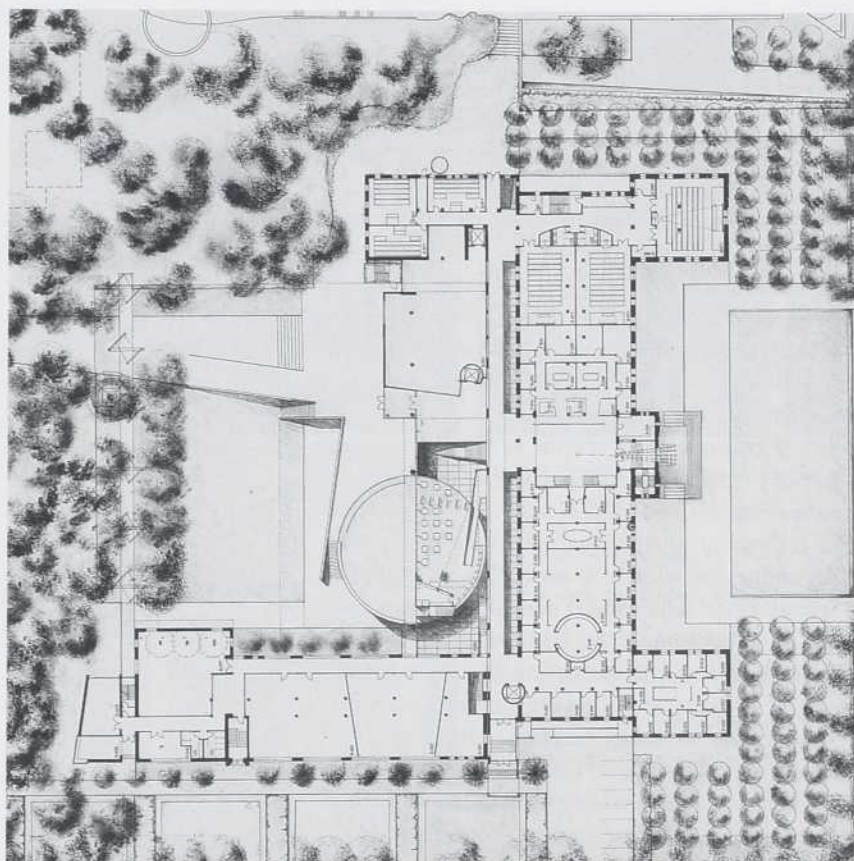
Pour certains, l'articulation des volumes architecturaux à l'arrière est excessive et la multiplicité des gestes posés nuit à la lecture d'une idée maîtresse. D'autres ont cependant apprécié le parti didactique de présenter ainsi différentes compositions et estiment stimulante cette proposition.

Pour certains, l'intervention minimale en façade est mise en cause; le geste manque d'audace, n'amorce aucun dialogue entre l'architecture contemporaine et l'architecture traditionnelle et refuse de donner une image à la Faculté. Il évacue, en quelque sorte, le problème de l'intervention contemporaine sur le patrimoine. Pour d'autres, la décision de maintenir intégralement la façade comme telle n'est pas gênante compte tenu du fait que l'intervention contemporaine s'exprime fortement face à la nouvelle entrée principale du côté de l'Université et du Métro.

À l'intérieur, derrière l'entrée principale, l'orientation n'est pas facile et on sent qu'on a, à tort ou à raison, privilégié l'entrée arrière.

Le jury a apprécié la structure de l'espace paysager, sa hiérarchie claire permettant de passer du boisé à un espace facultaire bien circonscrit et ensoleillé, comprenant une aire gazonnée de même que la terrasse de béton prolongeant le nouveau bâtiment. En ce sens, la passerelle dans l'espace paysager est perçue comme un geste important par certains, alors que pour d'autres, elle demeure un geste gratuit qui n'ajoute rien à l'architecture, ni au paysage.

La localisation de la serre est perçue favorablement de même que l'aménagement paysager le long de l'avenue Darlington, qui tente de tisser des liens entre le projet et le secteur résidentiel avoisinant.



GAUTHIER GUITÉ DAOUST ARCHITECTES
 LE GROUPE LESTAGE INC. DESIGN URBAIN, ARCHITECTURE DE PAYSAGE
 EN COLLABORATION AVEC JACQUES ROUSSEAU, ARCHITECTE
 ANDRÉ MOREAU, ARCHITECTE DE PAYSAGE
 MICHEL DALLAIRE, DESIGNER INDUSTRIEL
 JEAN-PIERRE VIAU, DESIGNER

Rapport du jury

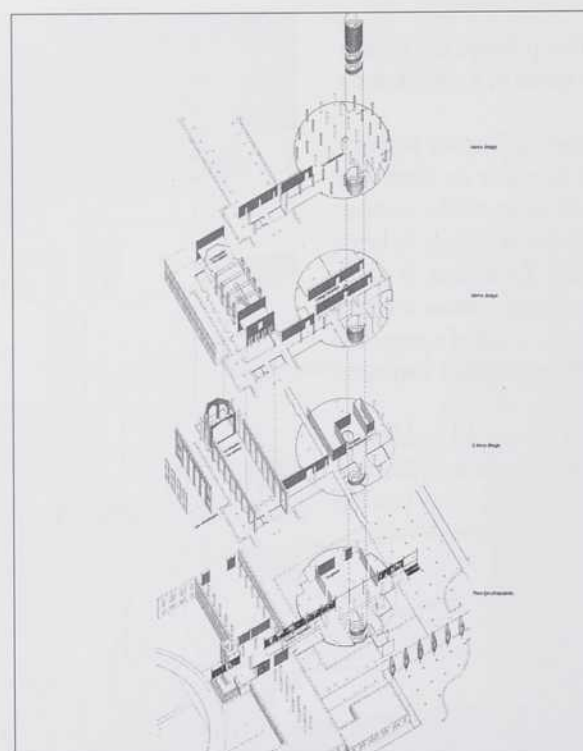
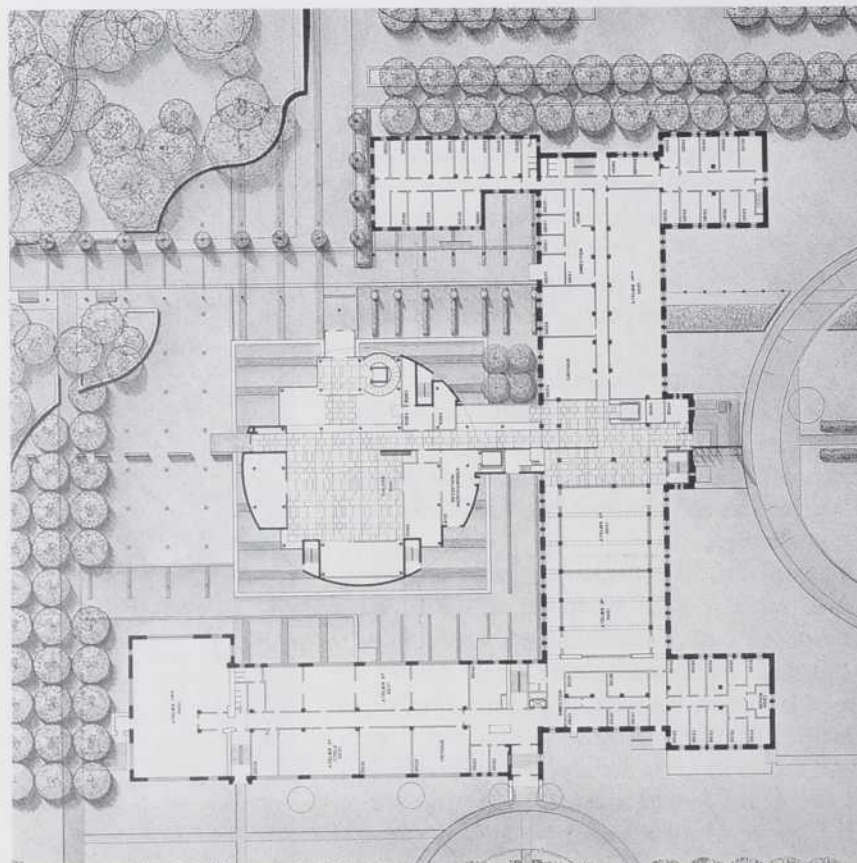
Le jury estime que cette proposition est raisonnable et sans équivoque, qu'elle présente une rigidité voulue et assumée et que le dessin des jardins soutient bien l'idée.

Les fonctions regroupées dans l'addition comprennent l'essentiel des pièces collectives, alors que l'existant est réaménagé au meilleur coût, ce qui apparaît logique au jury.

Le cercle demeure cependant une forme difficile à traiter et si, ici on ne s'en tire pas trop mal, la leçon d'architecture n'y est cependant pas présente et le bâtiment demeure peu inspirant. La jonction du «tambour» avec le bâtiment existant crée des espaces extérieurs mal résolus. L'arrimage de ce volume et ses relations avec les axes de circulation ne sont pas résolus de façon satisfaisante.

Le traitement architectural ne correspond pas au «voile» auquel fait allusion le texte. Les interventions sur la fenestration en façade de l'immeuble existant n'ont pas été jugées convaincantes. L'aménagement paysager présente une vision contemporaine de l'aménagement et propose un dialogue intéressant entre les caractéristiques du paysage urbain et celles de la montagne, traduisant bien l'expression du lieu. La lourdeur et l'opacité de l'objet architectural déposé dans la cour répond cependant mal à l'intégration souhaitée du paysage et de l'architecture.

L'axe nord-sud qui bute sur le bâtiment existant et qui se manifeste par une intervention au niveau de la fenestration appelait une transparence et une communication qui n'existe pas; l'occasion eût pourtant été belle.



Nous visons toujours plus haut



La qualité caractérise chaque produit CGC, tout simplement parce qu'elle lui est intégrée. On la trouve dans les matières premières que nous utilisons, dans notre fabrication de précision et dans notre soutien technique. Pourquoi donc s'étonner que les produits CGC atteignent de nouveaux sommets, inaccessibles pour les autres manufacturiers.

Et il n'y a pas que la qualité. Nous sommes aussi réputés pour notre gamme remarquable de produits pour les industries de la construction commerciale et résidentielle, des panneaux de gypse SHEETROCK® aux plafonds acoustiques suspendus DONN® en passant par les systèmes de stuc DURACRETE® pour l'extérieur. À l'intérieur comme à l'extérieur, il est difficile de nous éviter.

Pour en apprendre plus sur les produits CGC pour la construction commerciale et résidentielle, composez le 1-800-361-1310, partout au Canada.

* DURACRETE et le logo CGC sont des marques déposées de CGC Inc.
Les marques de commerce SHEETROCK et DONN sont utilisées sous licence par CGC Inc.

Gypse CGC • Intérieurs CGC • Industries CGC

CGC
Divisions de CGC Inc.

Après toutes ces
années, il est temps
que vous sachiez le
nom que nous portons.



Depuis le 3 avril, Miles s'appelle Bayer.

Au Canada, où nous sommes une compagnie réputée, nous portons le nom de Miles. Mais dans près de 150 autres pays, c'est plutôt le nom de Bayer que nous portons. Bayer est une des plus importantes compagnies internationales de recherche en technologies de soins de santé, de chimie et de visualisation. Et à ce titre, nous avons contribué à améliorer la qualité de vie depuis plus d'un siècle.

Vous connaissez Bayer. Mais vous ignorez peut-être que nous occupons une position de leader dans des champs d'activités aussi divers que la pharmacologie, le diagnostic, les systèmes de visualisation, la protection des récoltes, la santé animale, les fibres, les plastiques, le caoutchouc et les recouvrements. Et dans ces champs d'activités, nous avons créé plus de 10 000 produits.

Vous nous avez connu sous le nom de Miles. Dorénavant, vous nous connaîtrez sous le nom de Bayer, et vous verrez tout ce qu'il y a derrière ce nom.

Chez Bayer, nous soignons plus de maux de tête que vous ne le pensiez.

UNE NOUVELLE CULTURE DU BOIS

La Groupe Alpi est spécialisé dans la production de placages en bois selon une technique exclusive recréant parfaitement chacune des essences existantes dans la nature. Ce genre de travail élimine toute irrégularité et imperfection de la matière originelle. En outre Alpi - qui opère sur le marché depuis plus de 70 ans - a créé une série de sociétés destinées à l'approvisionnement, à la production et à la distribution de la gamme de ses produits. Non seulement l'entreprise a su répondre à la demande du secteur par des procédés innovateurs, mais elle l'a souvent précédée. Les produits Alpi sont offerts aussi bien dans des modèles et couleurs traditionnels que dans des versions témoignant d'une grande imagination créatrice afin de satisfaire n'importe quelle exigence et utilisation du bois dans l'industrie moderne.

Maintenant disponible chez:



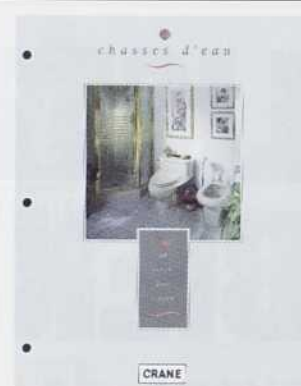
9106, Henri-Bourassa Ouest
Ville Saint-Laurent, QC H4S 1L5
Tél: (514) 745-1911
Fax: (514) 745-1448

NOUS CONTRIBUONS À LA CONSERVATION DE NOTRE PLUS PRÉCIEUSE RESSOURCE

Au cours des années, Crane Inc. a investi des sommes considérables dans le développement technologique de chasses à très faible débit (ULF) et de chasses d'eau qui permettent de préserver l'eau. Nous sommes fiers de vous offrir ce qui se fait de mieux sur le marché dans le domaine de chasses d'eau avec chasse à très faible débit (ULF) de 6 litres. Depuis nos systèmes alimentés par gravité jusqu'à notre plus récente technologie par aspiration, nous avons toujours été à l'avant garde en ce qui a trait à la conservation de notre plus précieuse ressource qui soit, l'eau. Contactez-nous pour recevoir notre nouvelle brochure:

CRANE CANADA INC.
5850, Côte-de-Liesse
Montréal, Québec, H4T 1B2
Tél: (514) 735-3592
Fax (514) 340-9173

CRANE



QUINCAILLERIE ARCHITECTURALE HAUT-DE-GAMME PAR

STARCK, MORRISON, RAMS, MENDINI...

La Quincaillerie Architecturale M.K.C. offre ses produits à de nombreux édifices du centre ville de Montréal ainsi qu'à travers le Canada et également les États-Unis. Il nous fera plaisir de vous rencontrer lors du SALON INTERNATIONAL DU DESIGN INTÉRIEUR DE MONTRÉAL qui aura lieu au mois de mai 1995.

Pour information: Martin La Pensée

Quincaillerie M.K.C. INC.

3442, rue Griffith

Saint-Laurent, Québec, H4T 1A7

Téléphone: 1-800-561-1749

Téléphone: (514) 735-6555

Fax: (514) 735-9636



QUINCAILLERIE
M.K.C. INC.
HARDWARE

UNIBOARD CANADA FABRIQUE DES PRODUITS RÉPUTÉS OFFERTS SOUS LE NOM PANVAL, FORPAN ET PANFIBRE, DEVENUS SYNONYMES D'EXCELLENCE.

FORPAN: un panneau de particules à surface lisse et bien fermée, allée à des caractéristiques mécaniques égalant ou surpassant les normes nord-américaines.

PANVAL: un choix de plus d'une centaine de couleurs et textures pour les designers et les manufacturiers innovateurs.

PANFIBRE: un panneau de fibres à densité moyenne idéale pour le laquage ou le laminage.

UNIBOARD CANADA INC.

1195, Lavigerie, suite 370

Ste-Foy, Québec, G1V 4N3

Tél: 1 (418) 659-5240

1-800-263-5240

Fax: 1 (418) 659-4568



UNIBOARD
UNIBOARD CANADA INC. ®

CHANTEZ SOUS LA PLUIE...

Exigez les membranes SOPREMA pour vos projets et vous n'aurez plus à vous faire de souci pour leur résistance aux intempéries. Nos membranes de bitume élastomères, reconnues depuis longtemps pour leur durabilité exceptionnelle, sont les seules en Amérique du Nord à bénéficier de la certification ISO 9002. SOPREMA garantit la parfaite étanchéité de tous les

types de toit: toits plats, toits à pente faible ou forte, toits irréguliers.

Exigez la qualité SOPREMA et vos clients en auront pour leur argent.

Mais la qualité a aussi ses exigences. SOPREMA ne se contente pas de vendre un produit, elle offre une assistance technique personnalisée, de l'étape de la conception jusqu'au moment de l'installation. Les couvreurs certifiés SOPREMA participent à notre Programme Alliance Qualité, qui

leur fournit toute l'aide nécessaire pour tirer le maximum de nos produits et assurer une installation sans faille.

Pour plus de renseignements sur nos solutions, téléphonez au bureau SOPREMA de votre région:

▲ Québec
(418) 681-8788
1 800 360-8788

▲ Montréal
(514) 521-6836
1 800 361-1386

▲ Ottawa
(613) 748-0011
1 800 641-4727



Certifié ISO 9002



Depuis 1908 à travers le monde

LISEZ BIEN...

avant de
creuser,

ou de tracer
un plan, ou de
financer, ou d'accepter
une nouvelle inscription.



Préférences des consommateurs en matière de logement dans les années 1990, étude publiée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), présente les résultats d'une enquête menée, à l'échelle du pays, auprès des propriétaires et des locataires de logements répartis en quatre segments de marché : les baby-boomers, les pré-baby-boomers, les «nids désertés» et la génération X. Pour chaque segment, vous découvrirez :

- les caractéristiques les plus recherchées ou les moins appréciées dans un logement
- les raisons de déménager et le moment approprié pour acheter à l'avenir
- la probabilité d'achat d'une maison neuve ou d'une maison existante
- les obstacles perçus relativement à l'accession à la propriété
- les préférences des consommateurs en matière de prêts hypothécaires
- et au moins quarante-cinq autres sujets en rubrique, dont la rénovation.

Les préférences des consommateurs sont analysées en profondeur par province, une attention spéciale étant accordée à Vancouver, Toronto et Montréal. Et pour vous permettre de mieux comprendre ce qui motive les consommateurs, les données et les questions et réponses de l'enquête sont disponibles sur une disquette de 3,5 po compatible Windows.

Composez le 1-800-463-SCHL, demandez le poste 800 pour commander, par carte de crédit, le rapport de 100 pages, au coût de 149,95 \$. Ou obtenez le rapport et la disquette d'accompagnement pour 199,90 \$! Si la publication intitulée *Préférences des consommateurs en matière de logement dans les années 1990* ne répond pas à vos attentes, vous avez 21 jours pour nous retourner la publication et obtenir rapidement votre remboursement. Commandez donc sans tarder!

Canada

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

ESSAI DE 21 JOURS, REMBOURSEMENT GARANTI

L'ART D'INNOVER

N'importe quel gestionnaire dira qu'en matière de chauffage, le gaz naturel est archiéconomique. Mais un architecte sait aussi qu'il s'adapte techniquement et esthétiquement aux besoins des entreprises.

Gaz Métropolitain
Le choix affaires

 RAPPORT
D'ÉVALUATION

- CCMC-09232-L
TOITURE VENTILÉE
- CCMC-12307-R
MUR EXTÉRIEUR

BENOTHERM

ISOLANT THERMIQUE DE CELLULOSE *Léger* 1.6 DENSITÉ*

Un produit efficace, sécuritaire et propre



BENOLEC



2420 De La Province, Longueuil (Québec) Canada J4G 1G1

Tél.: (514) 651-5151

Fax: (514) 679-1578

SOYEZ DANS LE VENT !

Adoptez les nouvelles membranes pare-air/pare-vapeur SOPRASEAL. Vous connaissez déjà la qualité des membranes de toiture Soprema, exigez la même étanchéité et la même durabilité pour l'enveloppe de votre bâtiment. Les membranes SOPRASEAL répondent en tout point aux nouvelles normes d'étanchéité du Code national du bâtiment 1995 et se fixent en continu dans

votre système de murs. SOPRASEAL se présente sous trois formes : en membrane thermofusible, en membrane autocollante ou sous forme liquide (pour les rénovations).

SOPRASEAL augmente la durée de vie du bâtiment et en réduit les coûts d'entretien. En rendant le bâtiment étanche à l'air, vous protégez ainsi l'intérieur des murs des dépôts d'humidité et des détériorations, vous réalisez des économies d'énergie et vous augmentez le confort des occupants.

Les applicateurs SOPRASEAL sont formés par nos spécialistes pour que la qualité de l'installation soit à la hauteur de la qualité du produit.

Pour plus de renseignements sur nos solutions, téléphonez au bureau SOPREMA de votre région :

▲ Québec
(418) 681-8788
1 800 360-8788

▲ Montréal
(514) 521-6836
1 800 361-1386

▲ Ottawa
(613) 748-0011
1 800 641-4727



Certifié ISO 9002



L'étanchéité assurée

Depuis 1908 à travers le monde

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DE LA VILLE - PARTIE 2

DOMINIQUE DEROME, ARCHITECTE

ÉQUIPE DE CONCEPTION

Architecture
Béique, Thuot et associés, architectes
Structure
Martoni, Cyr et associés inc.
Mécanique et électricité
Denis Larivière, experts-conseils inc.

Équipe de la compétition

Défi Idées
Gestion du projet
Le Groupe Archi-Plus, inc.
Architecture
Béique, Thuot et associés, architectes
Efficacité énergétique et mécanique
Denis Larivière, experts-conseils inc.
Transfert technologique en efficacité énergétique, simulation et enveloppe
Société d'informatique et de recherche pour l'industrie de la construction (SIRICON)
Accessibilité
Société Logiques Partenaire
Gaz métropolitain

Le Clos Saint-André est un projet résidentiel de plus de 80 unités. Pour faire suite à la discussion du dernier numéro portant sur son système d'enveloppe, nous poursuivons ici la revue des autres composantes essentielles du bâtiment dans une optique globale d'efficacité énergétique.

Outre les exigences s'appliquant à l'enveloppe thermique, la stratégie en efficacité énergétique élaborée pour ce bâtiment mise sur la récupération de la chaleur de l'air de retour et de l'eau usée et l'utilisation d'appareils efficaces pour le chauffage, l'éclairage, la ventilation et leur contrôle. Le gaz naturel est utilisé de préférence aux autres sources d'énergie. Ainsi, le chauffage s'effectue par des radiateurs à eau chaude. La chaleur qu'ils produisent procure un confort accru aux occupants, par l'effet combiné de la convection, de la radiation et de la masse thermique du système. Celui-ci chauffe l'eau centralement à l'aide de chaudières à condensation à haute efficacité. Ces appareils ont été mis au point au Québec par Sofame. L'eau est donc acheminée à chacun des logements à l'entrée desquels se trouve un BTUmètre, qui comptabilise la quantité d'eau qui traverse le logement et la température de l'eau à l'entrée et à la sortie du circuit, de manière à estimer convenablement l'énergie calorifique utilisée par chaque unité. Ce concept de vente de chaleur à partir d'un système de chauffage centralisé a été conçu par Gaz de France et est offert ici par Gaz Métropolitain. Il s'agira de la première application de cette technologie au Québec.

Grâce aux niveaux élevés de résistance thermique des composantes de l'enveloppe et l'étanchéité à l'air quasi

parfaite de celle-ci, Le Clos Saint-André a des charges de chauffage beaucoup moindres en comparaison de celles auxquelles doit satisfaire un bâtiment conventionnel de même configuration répondant aux codes en vigueur. Ceci est d'autant plus remarquable qu'une partie significative des charges découle de l'application de la norme CAN F326 «Residential Mechanical Ventilation Requirements», exigée par les termes du concours. Cette norme spécifie les taux d'apport d'air frais des différentes pièces d'un logement en fonction de leur volume ou de la densité prévue de leur occupation et, dans le cas de petits locaux, institue des taux minimum strictes. Le respect de ces exigences requiert l'installation d'un système central de distribution d'air dans le bâtiment qui effectue le renouvellement de l'air sans pénaliser la consommation énergétique. Un échangeur où 80% de la chaleur de l'air vicié sur le point d'être évacué est transmise à l'air frais y est intégré à cette fin.

Les espaces habités du rez-de-chaussée sont isolés sous la dalle du garage en sous-sol. Ceci permet d'assurer dans ce dernier espace un niveau minimal de confort en ne le chauffant que légèrement. Un système radiant à eau chaude, intégré à la dalle de béton, y pourvoit en offrant l'avantage de garder une inertie lorsque s'effectuent les changements d'air subits occasionnés par la détection d'un taux de monoxyde de carbone trop élevé.

L'architecte du projet, Jacques Béique, a apporté un soin particulier à l'orientation de l'édifice et à sa volumétrie en fonction de l'ensoleillement de l'emplacement. Il nomme «héliotropique» ce concept où les ouvertures sont orientées vers le sud et l'ouest grâce à la

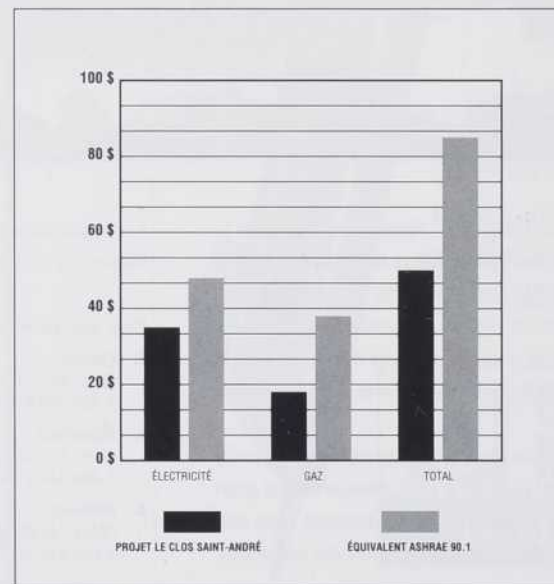
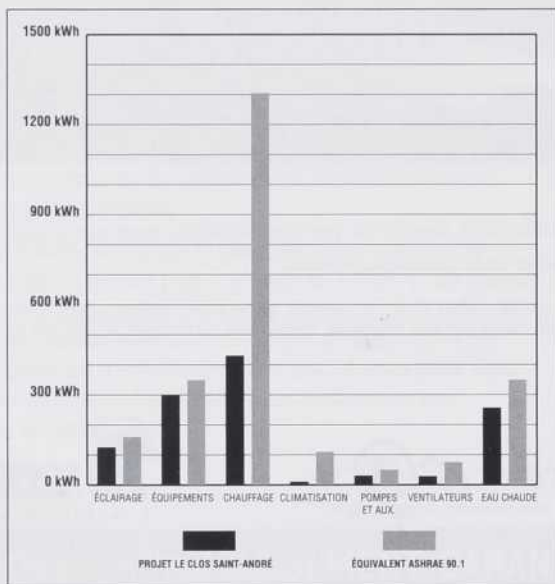
disposition des unités de logement dans un plan en «U» où le corridor est placé le long des murs nord.

Afin de s'assurer de la performance de l'ensemble des dispositifs du concept, Défi Idées demandait qu'une analyse énergétique soit effectuée à l'aide du logiciel MicroDOE 2.1E dans le but de vérifier si le coût total de consommation d'énergie du bâtiment Le Clos Saint-André était de 55% à 60% de celui d'un bâtiment de même configuration répondant aux exigences de la norme ASHRAE 90.1. Rappelons que c'est de cette norme que s'inspire le Règlement sur l'économie de l'énergie qui a servi de modèle aux propositions de codes nationaux de l'énergie des bâtiments et maisons.

Pour simuler le comportement énergétique d'un bâtiment, le logiciel MicroDOE permet de bâtir un modèle informatique qui intègre les données relatives à la configuration du bâtiment d'une part, superficies des planchers, murs, toit, rapport fenestration/mur, résistance thermique des éléments de l'enveloppe, etc., et d'autre part, celles décrivant les systèmes mécaniques de ventilation, chauffage et climatisation ainsi que tous les autres équipements du bâtiment: éclairage, électroménagers et autres. Le modèle virtuel est ensuite «exposé» aux conditions météorologiques et d'occupation qu'aura à subir le bâtiment. La principale particularité de DOE est la fréquence horaire des calculs de modélisation qui engendre des résultats de demandes et de consommation beaucoup plus précis que ceux obtenus par les logiciels de simulation énergétiques d'utilisation plus courante. De plus, le logiciel donne accès à une variété de données allant, par exemple, de la perte thermique par les fenêtres à la consommation des systèmes d'éclairage ou à l'angle d'incidence des rayons solaires sur telle façade à tel moment de l'année.

Les résultats de la consommation énergétique totale indiquent que le coût de l'énergie pour Le Clos Saint-André correspond à 59,6% de celui d'un bâtiment semblable conçu selon la norme ASHRAE 90.1 bien que la consommation d'énergie du projet corresponde à seulement 48,6% de ce même «bâtiment 90.1». Cet écart important s'explique de deux façons. Premièrement, il découle du choix des technologies de pointe utilisant le gaz, source d'énergie dont le coût est moindre que celui de l'électricité. Les économies en énergie engendrées par les équipements utilisant le gaz ont de ce fait une moins grande incidence sur le coût global de l'énergie. Deuxièmement, la manière dont sont établis les tarifs des fournisseurs d'énergie avec leurs taux variables de base pénalisent les efforts d'économies d'énergie puisque la coût équivalent par unité d'énergie augmente avec une réduction de la consommation.

1. Comparaison de la consommation énergétique par sous-système
2. Coûts comparatifs de l'énergie



Les éléments de maçonnerie

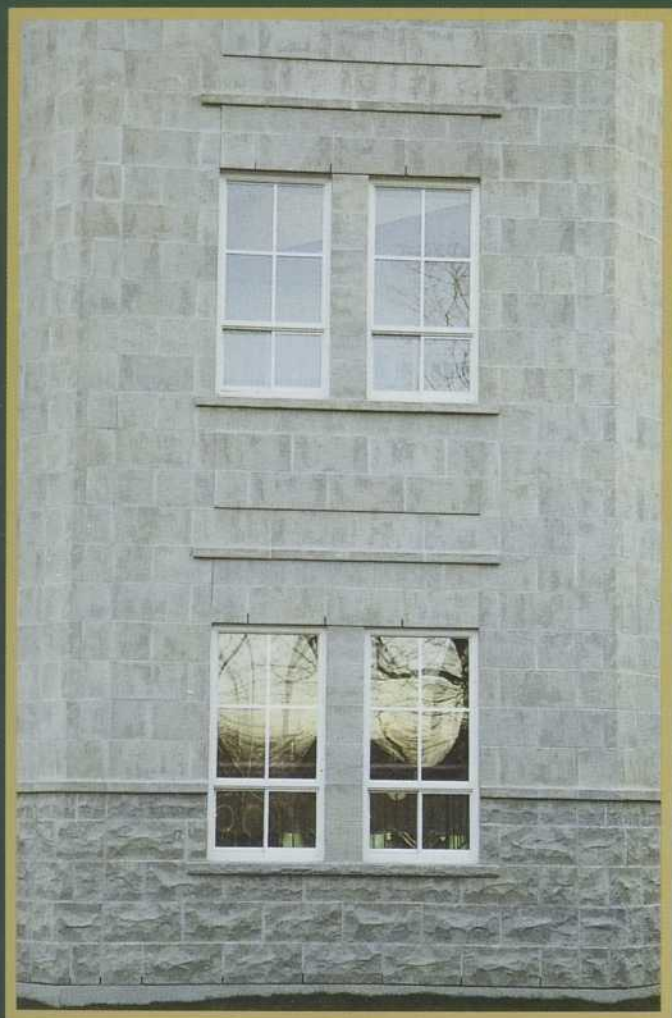
RENAISSANCE[®]

Couleurs d'autrefois et d'aujourd'hui

Laissez-nous vous montrer comment nos couleurs peuvent compléter et mettre en valeur vos idées.

Projet : École secondaire Saint-Sacrement

Architectes : Desmarais, Pilon, Cousineau,
Yaghjian, St-Jean, Rogers.



ARRISCRAFT
QUÉBEC LIMITÉE
PIERRE • MARBRE • BRIQUE

500, boulevard La Gabelle
St-Étienne des Grès (Québec) Canada
G0X 2P0
Tél.: (819) 535-1717 Télécopieur: (819) 535-1718

Le béton anobli, c'est votre créativité faite pierre

PIERRE
VERSAILLES®

La Pierre Versailles® vous permet de donner libre cours à votre imagination et à votre créativité ... grâce à sa modularité exceptionnelle. La Pierre Versailles® se présente en effet sous huit formes différentes mais complémentaires de même qu'en quatre finis. Vous pouvez donc agencer les formes et les finis de la Pierre Versailles® comme vous le dicte votre imagination.

Vous avez sous la main un matériau de prestige qui se trouve tout à fait chez lui dans l'environnement urbain et qui donne à l'architecture d'aujourd'hui la possibilité de s'exprimer avec une solidité et une noblesse d'antan.

En plus de ses qualités esthétiques, la Pierre Versailles® vous offre également un autre atout de taille : elle vous permet de construire tout en réalisant des économies considérables.

Contactez un représentant dans une de nos divisions pour obtenir une documentation complète sur la Pierre Versailles® ainsi que des échantillons. La Pierre Versailles® ... une création unique de Permacon.



Permacon Montréal
(514) 351.2120

Permacon Québec
(418) 622.3333

Permacon Sherbrooke
(819) 564.1414

Permacon Trois-Rivières
(819) 378.2721

Permacon Ottawa
(613) 836.6194

Permacon Toronto Inc.
(905) 857.6773